
DE LA RÉPRESSION CONSIDÉRÉE DANS SES RAPPORTS À L'ACTIVITÉ PROTESTATAIRE

MODÈLES STRUCTURAUX
ET INTERACTIONS STRATÉGIQUES

Hélène Combes et Olivier Fillieule

La question des modes de gestion par l'État des mobilisations, des déterminants de ces modes et de leurs effets sur l'activité des protestataires à court, moyen ou long terme est au cœur des préoccupations dans le sous-champ de la sociologie des mobilisations. Ted Gurr avait, dès les années 1970, attiré l'attention sur l'importance de la variable répression et sur la difficulté à la penser en termes statiques. Charles Tilly, dans *From Mobilization to Revolution*¹, soulignait également que la répression ou la tolérance dont le groupe mobilisé fait l'objet, ainsi que les chances ou menaces auxquelles il est soumis agissent sur la « structure des coûts et avantages de la mobilisation ». De ce point de vue, soulignait-il, la répression peut parfois provoquer la mobilisation, mais aussi bien rendre toute action impossible et, dans tous les cas, elle joue un rôle déterminant dans la structuration dynamique et relationnelle des répertoires d'action collective.

Ces intuitions fortes, qui invitaient à développer des approches relationnelles et processuelles de la trajectoire des mouvements sociaux, restèrent cependant longtemps lettre morte. Les raisons en sont multiples. En effet, la littérature a longtemps placé tous ses espoirs dans une vision rationnelle de l'action collective centrée sur les ressources entrepreneuriales, aux dépens des facteurs environnementaux, et donc de l'action de l'État. Avec l'introduction et le succès que l'on sait de la notion de « structure des opportunités politiques », peu à peu associée au paradigme du « processus politique »², les choses n'ont pas réellement progressé, les auteurs négligeant l'observation de l'échange de coups entre pouvoirs et contestataires et mettant en avant de simples variables dichotomiques (ouverture/fermeture du système politique)³, bien peu propres à rendre compte de la complexité de la perception des menaces et de la répression au sein des collectifs militants⁴. De même, l'extrême diversité des agences

1. Ch. Tilly, *From Mobilization to Revolution*, Reading, Addison-Wesley Publishing Company, 1978.

2. D. McAdam, *Political Process and the Development of Black Insurgency, 1930-1970*, Chicago, University of Chicago Press, 1999.

3. H. Kriesi *et al.*, *New Social Movements in Western Europe*, Londres, UCL, 1995.

4. Voir notamment : H. Flam, *Mosaic of Fear. Poland and East Germany before 1989*, Boulder, East European Monographs, 1998 ; J. Goodwin, J. Jasper, « Caught in a Winding, Snarling Wine : The Structural Bias of Political Process Theory », *Sociological Forum*, 14, 1999, p. 27-54.

qui composent l'État, et dont les intérêts, les pouvoirs et les sous-cultures varient considérablement, a été longtemps évoquée à travers des qualifications simplistes (État fort/État faible), comme si leur action ne devait être pensée que dans une logique de pure instrumentalité par rapport à une volonté politique unique¹. Dans la plupart des analyses, l'action des agents de l'ordre était ainsi ramenée à la catégorie univoque et intemporelle de « répression policière »².

L'attention portée aux cycles de mouvements de protestation, à partir de la fin des années 1980³, a marqué de ce point de vue un progrès. Les chercheurs se sont en effet attachés à retracer la trajectoire de familles de mouvements sociaux en tenant compte de l'évolution des interactions entre État et groupes protestataires (émergence, diffusion, répression, radicalisation et involution). Toutefois, ces premières théorisations, en restant enfermées dans une forme d'histoire naturelle des mouvements, jalonnée de phases obligées, rendaient difficile l'exploration approfondie de la composition interne des cycles et des rapports entre mouvances et organisations au sein d'une même famille de mouvements⁴. Ce n'est finalement que dans les années 1990, avec le développement de travaux centrés sur la diversité des modes de gestion étatique des conflits, que le répertoire d'action des protestataires a commencé à être pensé en interaction avec celui des autorités, à travers des recherches consacrées au maintien de l'ordre et au rôle spécifique de l'action de la police dans la détermination du contexte des mobilisations collectives⁵.

Simultanément à ce tournant théorique, et à plusieurs mouvements, certains objets sont revenus sur le devant de la scène académique. La révolution iranienne dans un premier temps, puis, et surtout, l'effondrement du bloc de l'Est ont donné une nouvelle vigueur à des concepts passés un temps à l'arrière-plan des préoccupations scientifiques, comme la « sociologie des révolutions » ou la question de la « transition démocratique », en relation avec la libéralisation des régimes dits autoritaires⁶. Le « réveil arabe », entamé début 2011 avec la révolution tunisienne et la chute de Hosni Moubarak confirmera sans doute ce retour.

-
1. O. Fillieule, *Stratégies de la rue. Les manifestations en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997.
 2. D. Della Porta, *Social Movements, Political Violence and the State. A Comparative Analysis of Italy and Germany*, New York, Cambridge University Press, 1995.
 3. S. Tarrow, *Democracy and Disorder. Protest and Politics in Italy, 1965-1975*, Oxford, Clarendon Press, 1989.
 4. I. Sommier, *La violence révolutionnaire*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010.
 5. Principalement : D. Waddington, K. Jones, C. Critcher, *Flashpoints : Studies in Public Disorder*, New York, Routledge, 1989 ; D. Della Porta, *Social Movements...*, *op. cit.* ; D. Della Porta, H. Reiter (eds), *Policing Protest. The Control of Mass Demonstrations in Western Democracies*, Londres, University of Minnesota Press, 1998 ; O. Fillieule, D. Della Porta (dir.), *Police et manifestants*, Paris, Presses de Sciences Po, 2006, p. 61-84 ; J. Goldstone, « Bridging Institutionalized and Noninstitutionalized Politics », dans J. Goldstone (ed.), *States, Parties and Social Movements*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, p. 20-24 ; J. Earl, « Tanks, Tear Gas, and Taxes : Toward a Theory of Movement Repression », *Sociological Theory*, 21, 2003, p. 44-68 ; « Controlling Protest : New Directions for Research on the Social Control of Protest », *Research in Social Movements, Conflicts and Change*, 25, 2004, p. 55-83 ; et « Introduction : Repression and the Social Control of Protest », *Mobilization*, 11, 2006, p. 129-143 ; J. Earl, J. D. McCarthy, S. Soule, « Protest Under Fire ? Explaining the Policing of Protest », *American Sociological Review*, 68, 2003, p. 581-606 ; D. Della Porta, O. Fillieule, « Policing Social Protest », dans D. Snow et al. (eds), *The Blackwell Companion to Social Movements*, Malden, Blackwell Publishing, 2004, p. 217-241.
 6. M. Beisinger, « Nationalist Violence and the State : Political Authority and Contentious Repertoires in the Former USSR », *Comparative Politics*, 30 (4), juillet 1998, p. 401-422 ; M. Bennani-Chraïbi, O. Fillieule (dir.), *Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003 ; C. Kurzman, « Structural Opportunity and Perceived Opportunity in Social Movement Theory : The Iranian Revolution of 1979 », *American Sociological Review*, 61, 1996, p. 152-170 ; K. Rasler, « Concessions, Repression, and Political Protest in the Iranian Revolution », *American Sociological Review*, 61, 1996, p. 132-152 ; D. Zhao, *The Power of Tienanmen : State-Society Relations and the 1989 Beijing Student Movement*, Chicago, Chicago University Press,

Aussi bien, le développement de la recherche sur le terrorisme a rendu cruciale la réflexion à nouveaux frais sur la question du lien entre répression et mobilisations protestataires¹.

S'il fallait aujourd'hui dresser un bilan des recherches sur le lien entre répression et mouvements protestataires, sans doute arriverait-on à une conclusion sévère. Ainsi, parmi les douzaines de facteurs possibles du recours à la répression mentionnés dans la littérature comparée ou les études de cas, seuls deux d'entre eux ont une certaine consistance : la protestation contribue à augmenter la répression et l'usage passé de la répression favorise son recours actuel.

Le premier constat est d'une telle évidence qu'il n'est pas nécessaire de trop longtemps s'y arrêter². Sinon pour souligner que, derrière cette relation positive, les facteurs explicatifs sont multiples, au-delà du fait que la protestation diminue le coût de la répression en fournissant une légitimité à réprimer au nom de la défense de la loi et de l'ordre. Il arrive assez souvent que les agents de l'État soutiennent, ouvertement ou secrètement, les branches les plus radicales de mouvements réformistes aux fins de les délégitimer ou fomentent eux-mêmes des troubles à l'ordre public, en recourant aux différentes formes de provocation policière³. Dans d'autres cas, le pouvoir privilégie plutôt un travail de propagande visant à forger des protestataires une image d'ennemis intérieurs manipulés par des agents de l'étranger. C'est ce que montrent très bien Gilles Dorronsoro et ses collègues⁴ dans le cas turc, avec leur analyse de la « méta-idéologie sécuritaire », à savoir l'obsession de la sécurité et de l'unité nationale, assortie de la dénonciation de l'ennemi intérieur. À l'inverse, enfin, il est des cas où le pouvoir persiste à définir la protestation comme un délit criminel ou un conflit domestique, déniait de ce fait toute légitimité politique aux opposants.

Le second constat porte sur l'existence de fortes corrélations entre usage contemporain de la répression et usage passé. Ce qui, là encore, est assez aisé à expliquer. En effet, le recours antérieur à la répression diminue son coût de différentes manières. D'une part, les responsables politiques et les agents de l'État sont familiarisés avec les modes de justification idéologiques et les techniques, ils disposent de savoir-faire, voire de routines, propres à réduire

2001 ; J. Goodwin, *No Other Way Out. States and Revolutionary Movements, 1945-1991*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001 ; V. Boudreau, « Precarious Regimes and Matchup Problems in the Explanation of Repressive Policies », dans C. Davenport, H. Johnston, C. Mueller (eds), *Repression and Mobilization (Smpr-Social Movements, Protest & Contention)*, Minnesota, University of Minnesota Press, 2005, p. 33-57 ; Q. Wiktorowicz, *The Management of Islamic Activism. Salafis, the Muslim Brotherhood, and State Power in Jordan*, New York, SUNY Press, 2001.

1. T. Björge, J. Horgan (eds), *Leaving Terrorism Behind. Individual and collective disengagement*, Londres, Routledge, 2009.

2. J. Earl, « Introduction : Repression... », art. cité, p. 132-133 pour une brève revue de la question.

3. G. T. Marx, « Civil Disorder and the Agents of Social Control », *Journal of Social Issues*, 26, 1970, p. 19-57 ; « The Subversive and the Informer », *Sociologie du Travail*, 15, 1973, p. 241-268 ; « Thoughts on a Neglected Category of Social Movement Participant : The Agent Provocateur and the Informant », *American Journal of Sociology*, 80, 1974, p. 402-442 ; « The New Police Undercover Work », *Urban Life*, 8, 1980, p. 399-446 ; « Who Really Gets Stung ? Some Issues Raised by the New Police Undercover Work », *Crime and Delinquency*, 28, 1982, p. 165-193 ; W. Churchill, J. Wander Wall, *Agents of Repression. The FBI's Secret Wars against the Black Panther Party and the American Indian Movement*, Boston, South End Press, 1990 ; M. Carley, « Defining Forms of Successful State Repression of Social Movement Organizations : A Case Study of the FBI's COINTELPRO and the American Indian Movement », *Research in Social Movements, Conflicts and Change*, 20, 1997, p. 151-176 ; O. Fillieule, *Stratégies...*, op. cit., p. 340-351 ; D. Cunningham, « State versus Social Movement. FBI Counterintelligence against the New Left », dans J. A. Goldstone, *States, Parties and Social Movements*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, p. 45-77.

4. G. Dorronsoro (dir.), *La Turquie contestée. Mobilisations sociales et régime sécuritaire*, Paris, CNRS éditions, 2006.

l'incertitude. D'autre part, les coûts du recours à la répression, notamment en termes de crédibilité intérieure comme sur la scène internationale, sont moindres. Enfin, l'on peut observer toute une série d'effets de cliquet rendant difficile le retour à des modes de gestion non répressifs. Ainsi, et pour s'en tenir à quelques mécanismes, le passage à des modes moins violents de résolution des conflits fait courir le risque d'être perçu comme un aveu de faiblesse, ou encore peut être vécu comme une menace directe de délégitimation et de perte d'influence à plus ou moins brève échéance des agents et institutions directement engagés dans la répression des protestataires (provocation policière, enlèvements, assassinats, torture, etc.).

Les résultats de la recherche perdent en revanche toute consistance dès lors que l'on cherche à mesurer l'effet de la répression sur la protestation. D'un côté, pour de très nombreux auteurs, la répression aurait un effet positif sur la mobilisation¹. Les raisons en sont multiples et renvoient toutes à des mécanismes de radicalisation plus ou moins explicités, comme par exemple la provocation de « chocs moraux » et la production de mobilisations émotionnelles². Ce qui semble compter le plus ici est le niveau de répression exercée. Ainsi certains auteurs relèvent-ils une relation curvilinéaire, ce qui revient à avancer que les régimes semi-répressifs sont ceux qui génèrent le plus de violence, alors que, pour d'autres, les situations de répression extrême peuvent constituer des moteurs de radicalisation. C'est ce qu'énonce par exemple Goodwin³ dans son travail sur l'émergence des situations révolutionnaires, ou encore Einwohner⁴, dans son analyse de l'insurrection du ghetto de Varsovie, où l'action collective fut justement la réponse à une situation désespérée. D'où « l'émergence d'un cadre motivationnel propre à mettre en équivalence la résistance et l'honneur ». De l'autre, des travaux tout aussi nombreux soulignent combien la répression peut décapiter un mouvement, freiner les velléités activistes et mettre un terme à la protestation⁵.

Pour Brockett, ces divergences de résultats tiennent largement « à des problèmes de matériaux et à l'usage de sources inappropriées »⁶. Une grande part de la production scientifique s'appuie sur des approches comparées à partir de traitements statistiques de bases de données

1. Par exemple, J. Olivier, « State Repression and Collective Action in South Africa 1970-84 », *South African Journal of Sociology*, 22, 1991, p. 109-117 ; K. Rasler, « Concessions, Repression... », art. cité ; M. Khawaja, « Repression and Popular Collective Action : Evidence from the West Bank », *Sociological Forum*, 8, 1993, p. 47-71 ; M. Ben-nani-Chraïbi, O. Fillieule (dir.), *Résistances...*, op. cit. ; M. Hafez, *Why Muslims Rebel. Repression and Resistance in the Islamic World*, Boulder, Lynne Rienner Publishers, 2003 ; L. Bianco, *Jacqueries et révolution dans la Chine du 20^e siècle*, Paris, La Martinière, 2005 ; R. Francisco, « The Dictator Dilemma », dans C. Davenport, H. Johnston, C. Mueller (eds), *Repression and Mobilization...*, op. cit., p. 58-82 ; G. Dorronsoro (dir.), *La Turquie conteste...*, op. cit.

2. R. Karklins, R. Peterson, « Decision Calculus of Protesters and Regimes : Eastern Europe 1989 », *The Journal of Politics*, 55, 1993, p. 588-614 ; D. McAdam, S. Tarrow, Ch. Tilly, *Dynamics of Contention*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001 ; C. Kurzman, « The Poststructuralist Consensus in Social Movement Theory », dans J. Goodwin, M. Jasper (eds), *Rethinking Social Movements. Structure, Meaning and Emotions*, Lanham, Rowman & Littlefield Publishers, 2003, p. 111-120.

3. J. Goodwin, *No Other Way Out...*, op. cit.

4. R. L. Einwohner, « Opportunity, Honor, and Action in the Warsaw Ghetto Uprising of 1943 », *American Journal of Sociology*, 109, 2003, p. 650-675.

5. D. Gupta, Y. P. Vinieris, « Introducing New Dimensions in Macro Models : The Socio-Political and Institutional Environment », *Economic Development and Cultural Change*, 30 (1), 1981, p. 31-58 ; M. Lichbach, T. Gurr, « The Conflict Process : A Formal Model », *The Journal of Conflict Resolution*, 25 (1), 1981, p. 3-29 ; J. De Nardo, *Power in Numbers*, Princeton, Princeton University Press, 1985 ; E. N. Muller, E. Weede, « Cross-National Variation in Political Violence : A Rational Action Approach », *Journal of Conflict Resolution*, 34 (4), 1990, p. 624-651 ; R. Francisco, « Coercion and Protest : An Empirical Test in Two Democratic States », *American Journal of Political Science*, 40 (4), 1996, p. 1179-1204.

6. C. Brockett, *Political Movements and Violence in Central America*, New York, Cambridge University Press, 2005, p. 266.

de qualité incertaine. Que l'on songe par exemple au *World Handbook of Social and Political Indicators*¹ ou, plus généralement, aux données construites à partir de sources de presse, dont la faible pertinence n'est pourtant plus à démontrer².

De nombreuses stratégies ont été déployées pour tenter de répondre à ces critiques, à commencer par la recherche de sources alternatives, au premier rang desquelles les sources de police, le recours à des indicateurs plus directs de la répression³, à des données longitudinales⁴, la production de modélisations mathématiques, enfin l'approfondissement des variations contextuelles⁵. De ce point de vue, Christian Davenport est sans doute parmi ceux qui auront le plus contribué à donner un peu de consistance méthodologique à ces travaux. À partir d'une conception multidimensionnelle de la perception des menaces par l'État, il montre que celui-ci réagit plus à une variété de facteurs qu'à la seule intensité des protestations⁶. Pourtant, malgré le supplément d'âme contextuel ainsi offert, le maintien du recours aux études comparées à partir de données agrégées empêche par définition de réellement contextualiser et temporaliser les observations. Enfin, quel que soit le degré de précision que l'on puisse atteindre dans l'élaboration des indicateurs et la qualité des données statistiques, il demeure que le nombre des actes de répression effectifs ne dit finalement pas grand-chose sur le degré de répression dans une société puisque, justement, lorsque la répression atteint ses objectifs, elle se traduit par la suppression de toute protestation visible⁷.

Au total, le tableau qui se dégage de la littérature est des plus confus. Tout au plus peut-on avancer que, pour les tenants des différentes versions de la théorie de la frustration, la répression tend plutôt à radicaliser les contestataires, alors que, dans la perspective de la mobilisation des ressources, elle serait plutôt dissuasive en raison d'un déséquilibre entre coûts, risques et avantages de l'action⁸. Afin de sortir de cette contradiction, Opp et Roehl invitent à formuler la question autrement, de manière à discerner quels effets sont observés

1. Pour la critique, voir : C. Brockett, « Measuring Political Violence and Land Inequality in Central America », *American Political Science Review*, 86 (1), 1992, p. 169-176.

2. O. Fillieule, « On n'y voit rien. Le recours aux sources de presse pour l'analyse des mobilisations protestataires », dans P. Favre, O. Fillieule, F. Jobard (dir.), *L'atelier du politiste. Théories, actions, représentations*, Paris, La Découverte, 2007, p. 215-240 ; P. Ball, « On the Quantification of Horror. Notes from the Field », dans C. Davenport, H. Johnston, C. Mueller (eds), *Repression and Mobilization...*, op. cit., p. 189-210.

3. M. Krain, *Repression and Accommodation in Post-Revolutionary States*, New York, St Martin's Press, 2000 ; R. Francisco, « Coercion and Protest... », art. cité.

4. R. Francisco, *ibid.* ; M. Beisinger, « Nationalist Violence... », art. cité.

5. C. Davenport (ed.), *Paths to State Repression. Human Rights Violations and Contentious Politics*, Lanham, Rowman & Littlefield Publishers, 2000 ; D. Gupta, H. Singh, T. Sprague « Government Coercion of Dissidents : Deterrence or Provocation ? », *Journal of Conflict Resolution*, 37 (2), 1993, p. 301-339.

6. C. Davenport, « Repression and Mobilization : Insights from Political Science and Sociology », dans C. Davenport, H. Johnston, C. Mueller (eds), *Repression and Mobilization...*, op. cit., p. VII-XII.

7. P. Oliver, « Repression and Crime Control : Why Social Movement Scholars Should Pay Attention to Mass Incarceration as a Form of Repression », *Mobilization : The International Quarterly*, 13 (1), 2008, p. 1-24. Voir aussi pour la même remarque : J. Earl, « Controlling Protest... », art. cité., p. 77.

8. Doug McAdam et Gregory Wiltfang distinguent les notions de coût et de risque de l'engagement. Le coût représente « la dépense de temps, d'argent et d'énergie nécessaire à une personne qui s'engage dans une forme d'activisme » (D. McAdam, G. Wiltfang, « The Costs and Risks of Social Activism : A Study of Sanctuary Movement Activism », *Social Forces*, 69 (4), 1991, p. 987-1010, dont p. 989). Le risque est « le danger anticipé – légal, social, physique et financier, etc. – de s'engager dans un type particulier d'engagement ». « Signer une pétition est une activité à faible coût. Le volontariat pour organiser des sans-abri comporte un très haut coût en termes de temps et d'énergie. Alors que le fait de signer une pétition a toujours un faible coût, le risque de le faire, dans certains contextes – à l'apogée du maccarthysme, par exemple –, peut être très élevé. De la même manière, organiser des sans-abri peut être coûteux mais peu risqué » (D. McAdam, « Recruitment to High-Risk Activism : The Case of Freedom Summer », *American Journal of Sociology*, 92 (1), 1986, p. 64-90, dont p. 67).

(spécification des relations) et sous quelles conditions (contextualisation des relations)¹. Pour y parvenir, il faut d'abord garder à l'esprit que la répression peut être directe ou indirecte, ponctuelle ou durable, continue ou discontinue, sélective ou indiscriminée, préventive ou réactive. Il importe par ailleurs de distinguer les effets anticipés de ceux à court, à moyen et à long terme et, bien entendu, de faire la part entre risque objectif et perception de ce risque.

Dans ce qui suit, et sans prétendre à un panorama exhaustif de ce qu'offre une littérature désormais foisonnante, nous voudrions discuter quelques-uns des résultats les plus significatifs dans ce champ d'études, relever certains angles morts et proposer chemin faisant quelques pistes possibles pour les réduire. Nous tenterons de montrer comment, par la variation des échelles d'observation aux niveaux macro-, méso- et microsociologiques, il est possible de dépasser les apories des approches causales et structuralistes pour proposer une articulation entre répression, répertoire et cycles de mobilisation qui s'inscrive dans une approche dynamique des interactions entre action protestataire et gestion étatique. Pour ce faire, dans un premier temps, nous partirons d'un constat bien établi du recul tendanciel de la violence dans les modes de gestion des conflits sociaux dans les démocraties occidentales et ce, pour le nuancer. Nous aborderons ensuite la question *princeps* dans ce champ d'études, à savoir celle des effets de la répression sur les mobilisations protestataires dans une perspective macro-sociologique et dynamique. Puis, notre regard se portera sur l'impact de la répression à l'échelle des organisations militantes, pour enfin s'arrêter sur la question des effets sur les carrières individuelles.

De la répression en démocratie

Au cours des années 1990, de nombreux travaux sur des « démocraties occidentales » convergent vers le constat d'un contrôle plus pacifique des manifestations et d'une euphémisation des modes d'intervention policière : en Grande-Bretagne², en Italie avec le développement d'une police des citoyens³, en Allemagne⁴, en France⁵, etc. Nous serions ainsi passés d'un *modèle d'injonction* à un *modèle d'influence*⁶.

Le recul tendanciel de la répression dans les démocraties occidentales ?

Ainsi par exemple, McCarthy et McPhail, à travers l'étude du cas de Washington, constatent « une institutionnalisation constante de l'action manifestante »⁷ qui, par la routinisation et la prévisibilité accrue des échanges entre policiers et manifestants, contribue à la diminution de la répression. Pour ces auteurs, on assiste au glissement d'un « mode d'usage de la force » à un « système de gestion de l'ordre public » caractérisé par : « 1) la négociation entre les parties, 2) la prévision par les autorités, 3) l'encouragement des manifestants à planifier

1. K. D. Opp, W. Roehl, « Repression, Micromobilization, and Political Protest », *Social Forces*, 69 (2), 1990, p. 521-547, dont p. 523.

2. D. Waddington, « Contingence du maintien de l'ordre : l'expérience britannique », dans O. Fillieule, D. Della Porta (dir.), *Police et manifestants*, *op. cit.*, p. 43-60.

3. D. Della Porta, H. Reiter, « Police du gouvernement ou des citoyens ? L'ordre public en Italie », dans O. Fillieule, D. Della Porta (dir.), *ibid.*, p. 113-133.

4. D. Della Porta, *Social Movements, Political Violence...*, *op. cit.*

5. O. Fillieule, D. Tartakowsky, *La manifestation*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.

6. O. Fillieule, « Du pouvoir d'injonction au pouvoir d'influence ? Les limites de l'institutionnalisation », dans O. Fillieule, D. Della Porta (dir.), *Police et manifestants*, *op. cit.*, p. 85-112.

7. J. McCarthy, C. McPhail, « L'institutionnalisation de la contestation aux États-Unis », dans O. Fillieule, D. Della Porta (dir.), *ibid.*, p. 61.

l'action envisagée » (p. 71). Cependant, pour ces auteurs, ce système, dépendant de la négociation entre police et manifestants, reste fragile, comme en témoignent les nombreuses « ruptures de négociation » survenues depuis le début des années 2000. En effet, les transformations du maintien de l'ordre sont contingentes puisque d'abord impulsées par les modifications des stratégies manifestantes et politiques, ce qu'illustre bien la manière dont les États ont cherché à adapter leur doctrine et leurs pratiques face à la multiplication des manifestations altermondialistes et à la répétition des situations d'affrontement¹.

S'il est d'usage dans la recherche comparée de distinguer deux grands *styles* de maintien de l'ordre, avec d'un côté, un style opportuniste, tolérant, souple, sélectif et flexible et, de l'autre, un style légaliste, répressif, musclé, diffus et dissuasif², les recherches les plus récentes sur les pays européens indiquent toutefois une certaine unification des manières de faire, si bien que, dans la période contemporaine, l'on peut dire que le maintien de l'ordre se caractérise de trois façons : la *pratique du marchandage* est marquée par le développement des techniques de négociation et le rôle croissant des agents de liaison entre manifestants et forces de l'ordre ; en découle une certaine *sous-application de la loi*, la volonté de transiger et de négocier nécessitant une certaine tolérance de l'illégalisme³ ; l'*extension et la sophistication du recueil d'informations*, enfin. Bien que l'utilisation du *renseignement* ne soit pas chose nouvelle⁴, les techniques récemment disponibles, de même qu'une professionnalisation grandissante, ont reflété une attention toujours croissante au recueil d'informations⁵ – comme l'indique, par exemple, le contrôle des stades de football.

Cette pacification tendancielle des modes de gestion des conflits peut être rapportée à l'élévation des niveaux d'éducation et de compétence politique des populations. De la même manière, la démilitarisation de la police et sa professionnalisation correspondent à une élévation du niveau social de son recrutement et à une intégration croissante dans la société. Les réformes politiques, comme dans le cas sud-africain, préparent le terrain pour un changement, quelquefois fort lent, des attitudes de la police⁶. Plus généralement, les réformes introduisant la syndicalisation et ouvrant la police aux femmes auraient contribué au changement⁷.

Enfin, la pacification est souvent rapportée dans la littérature à la professionnalisation de la police ainsi qu'à la consécration législative de la manifestation comme liberté publique. D'ailleurs, dans de nombreux cas, l'attention de la police se focalise sur des groupuscules violents afin de garantir la sécurité des manifestants pacifiques. Pour les pays qui connaissent

1. O. Fillieule, P. Blanchard, « A New Tool for Exploring Transnational Activism ? », dans S. Teune (ed.), *Transnational Challengers. How Activism beyond Borders Changes the Face of Protest*, New York, Berghahn Books, 2010 ; H. Reiter, O. Fillieule, « Formalizing the Informal : The E.U. Approach to Transnational Protest Policing », dans D. Della Porta, A. Peterson, H. Reiter (eds), *The Policing of Transnational Protest*, Aldershot, Ashgate, 2008, p. 145-173.

2. D. Della Porta, O. Fillieule, « Policing Social Protest », cité.

3. Pierre Favre, « La manifestation entre droit et politique », dans CURAPP, *Droit et politique*, Paris, PUF, 1993, p. 281-292.

4. G. T. Marx, « Civil Disorder... », art. cité ; « The Subversive... », art. cité ; et « Thoughts on a Neglected Category of Social Movement Participant... », art. cité ; F. Donner, *Protectors of Privilege*, Berkeley, University of California Press, 1990.

5. R. Mawby, *Policing Images. Policing Communication and Legitimacy*, Cullompton, Willan, 2002, p. 156-160.

6. J. Olivier, M. Marks, « L'Histoire sans fin. Réformer en Afrique du Sud », dans O. Fillieule, D. Della Porta (dir.), *Police et manifestants, op. cit.*, p. 200-228.

7. Par exemple, sur l'Allemagne, F. Jobard, « Usages et ruses des temps. L'unification des polices berlinoises après 1989 », *Revue française de science politique*, 53 (3), juin 2003, p. 351-382 ; sur l'Espagne : J. O. Jaime, « The Policing of Mass Demonstrations in Spain. From Dictatorship to Democracy », working paper du Centre Robert Schuman, Florence, Institut universitaire européen, 1996.

un changement de régime – malgré la survivance de certaines pratiques difficiles à réformer et liées à la continuité du personnel – des réflexions et des négociations sur de nouvelles règles du jeu sont menées et les consignes claires du non-recours à la violence débouchent sur une modification de la culture et du savoir-faire policiers, ce qu'atteste l'exemple de l'Afrique du Sud¹ ou celui, plus circonscrit, de Mexico².

Toutefois, les effets de la professionnalisation et de la spécialisation de la police sont complexes et les ambiguïtés souvent soulignées dans les recherches menées depuis trente ans. Si, d'un côté, la spécialisation implique le développement de capacités de négociation, de l'autre, le déploiement d'unités spécialement créées pour contrer les émeutes, le terrorisme et/ou le crime organisé a un effet d'escalade, comme le montre l'évolution de la police de l'ordre au Danemark³. Enfin, et ce point est essentiel, la professionnalisation s'accompagne d'une juridicisation de l'intervention policière, qui contraint parfois les styles « musclés », mais réduit aussi parfois la possibilité pour la police de mettre en place des stratégies de désescalade par une « sous-application » de la loi.

Légitimité des acteurs et luttes de définition : une pacification variable et sélective

Si la tendance à la pacification des conflits en démocratie semble profonde et générale, il faut cependant préciser que les modes de gestion restent malgré tout sélectifs et différenciés en fonction de plusieurs facteurs, au premier rang desquels la perception des groupes manifestants par les autorités. Pour Piven et Cloward⁴, les protestations de groupes marginalisés – minorités ethniques et religieuses, milieux populaires – seraient particulièrement touchées par la répression, aspect également dégagé par Stockdill dans le cas de mobilisations de minorités contre le sida⁵ ou encore par Mathieu dans le cas des prostituées⁶. C'est le même constat d'une perception différenciée des groupes protestataires par les forces de maintien de l'ordre chez Monjardet⁷ dans ses travaux sur l'idéologie professionnelle des CRS en France ou encore chez Donner à propos de la répression des désordres par la police pendant la convention démocrate de 1968 à Chicago⁸. Les mouvements nouveaux, formés autour de causes inédites, sont également moins bien tolérés que ceux bénéficiant d'une légitimité ancienne. Le mouvement altermondialiste en offre une claire illustration. L'escalade est aussi très vraisemblable durant les conflits ethniques, spécialement lorsque les forces de police sont recrutées principalement dans une communauté. En Irlande du Nord, par exemple, le Royal Ulster Constabulary – police essentiellement composée de protestants – a, par sa gestion clairement coloniale de l'ordre public, provoqué, pendant longtemps, la radicalisation de la communauté catholique⁹. De même, la stigmatisation de certaines causes – « antipatriotiques », « communistes », etc., par le pouvoir politique comme les forces de l'ordre sur

1. J. Olivier, M. Marks, « L'Histoire sans fin... », art. cité, p. 200-228.

2. H. Combes, « Gestion des manifestations dans le Mexique des années 1990 », dans O. Fillieule, D. Della Porta (dir.), *Police et manifestants*, op. cit., p. 229-256.

3. A. Peterson, « La Suède et le Danemark face aux mobilisations altermondialistes », dans O. Fillieule, D. Della Porta (dir.), *ibid.*, p. 298-330.

4. F. Piven, R. Cloward, *Poor People's Movements*, New York, Vintage Books, 1977.

5. B. Stockdill, *Activism Against AIDS*, Londres, Lynne Rienner Publishers, 2003, p. 144.

6. L. Mathieu, *Mobilisations des prostituées*, Paris, Belin, 2001.

7. D. Monjardet, « Le maintien de l'ordre : technique et idéologies professionnelles des CRS », *Déviance et société*, 12 (2), 1988, p. 101-126 ; « L'organisation du travail des CRS et le maintien de l'ordre », dans P. Favre, O. Fillieule, F. Jobard (dir.), *L'atelier du politiste...*, op. cit., p. 257-272.

8. F. Donner, *Protectors...*, op. cit., p. 116-117.

9. G. Ellison, J. Smith, *The Crowned Harp. Policing Northern Ireland*, Londres, Pluto Press, 2000.

le terrain – stimule la répression. Au début des années 2000, en Turquie ou en Tunisie¹, les islamistes sont par exemple parmi les plus réprimés, alors que des acteurs conventionnels comme les syndicats et les partis politiques subissent moins de répression². La forme prise par la répression peut également dépendre d'une « gestion patrimonialiste des conflits » qui conduit les « autorités civiles [à] définir des cibles acceptables de la violence et [à] en écarter d'autres »³ – comme les abords de résidences présidentielles ou l'occupation de bâtiments publics⁴. Enfin, les groupes qui utilisent un répertoire non conventionnel ou qui innovent en matière de répertoire d'actions sont plus réprimés que ceux qui ont recours à un répertoire routinisé⁵. Cela est particulièrement vrai pour le recours à la guérilla, par exemple⁶, et plus généralement toute tactique « radicale » et « révolutionnaire »⁷.

Le caractère contingent des évolutions des modalités de gestion des conflits en démocratie dépend aussi de toute une série d'événements contextuels qui marquent, de manière plus ou moins durable, des retours en arrière : le régime de Vichy, la multiplication des opérations de « rétablissement de l'ordre » et de « pacification » en métropole et dans les colonies sous la pression des guerres de libération nationale ; l'agitation de Mai 1968...⁸. Dewerpe, dans son « anthropologie historique » *Charonne 8 février 1962*, rappelle que « les massacres démocratiques » sont loin d'être exceptionnels⁹. À travers le décryptage des mécanismes politiques, administratifs, policiers, journalistiques, etc., il en fait une magnifique démonstration. La théorie de la pacification des conflits apparaît donc sujette à critiques. D'ailleurs, le retour de « la répression et de la criminalisation des mobilisations »¹⁰ dans le cadre de l'émergence et de la croissance du mouvement altermondialiste¹¹ en attestent. En effet, plusieurs éléments semblent indiquer une inflexion des manières de penser et de faire en matière de contrôle de ces mobilisations : d'une part, sur le terrain, les modalités de gestion sont marquées par la militarisation accrue des services d'ordre et l'instauration de zones de sécurité renforcées¹² ; d'autre part, et surtout, la volonté de prévenir les troubles à l'ordre public est susceptible de générer des atteintes aux libertés publiques, dans un contexte plus large de pénalisation des mouvements sociaux. En effet, comme le souligne par exemple King¹³ à propos du Canada, la multiplication des manifestations altermondialistes s'est à l'évidence accompagnée d'une extension de la surveillance policière à des populations non criminelles, nouveauté d'autant

1. B. Hibou, *La force de l'obéissance. Économie politique de la répression en Tunisie*, Paris, La Découverte, 2006 ; et « Économie politique de la répression : le cas de la Tunisie », *Raisons politiques*, 20, 2005, p. 9-36.

2. A. Uysal, « Maintien de l'ordre et répression policière en Turquie », dans O. Fillieule, D. Della Porta (dir.), *Police et manifestants*, op. cit., p. 257-280.

3. O. Fillieule, « Du pouvoir d'injonction au pouvoir d'influence ?... », cité, p. 100.

4. H. Combes, *Faire parti. Trajectoires de gauche au Mexique*, Paris, Karthala, 2011, p. 244.

5. Par exemple : F. Jobard, « L'impossible répression. Leipzig, RD, 9 octobre 1989 », dans O. Fillieule, D. Della Porta (dir.), *Police et manifestants*, op. cit., p. 175-200 ; A. Uysal, « Maintien de l'ordre... », cité, p. 270.

6. M. Loveman, « High-Risk Collective Action : Defending Human Rights in Chile, Uruguay, and Argentina », *American Journal of Sociology*, 104, 1998, p. 477-525.

7. J. Goodwin, *No Other Way Out...*, op. cit.

8. Sur le contexte algérien, voir notamment. E. Blanchard, « Police judiciaire et pratiques d'exception pendant la guerre d'Algérie », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 90, avril-juin 2006, p. 61-72 ; et *La police et les algériens (1944-1962)*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2011.

9. A. Dewerpe, *Charonne, 8 février 1962 : anthropologie historique d'un massacre d'État*, Paris, Gallimard, 2006, p. 24.

10. O. Fillieule, D. Della Porta (dir.), *Police et manifestants*, op. cit., p. 11.

11. I. Sommier, O. Fillieule, É. Agrikoliansky (dir.), *La généalogie des mouvements antiglobalisation en Europe. Une perspective comparée*, Paris, Karthala, 2008.

12. O. Fillieule, D. Della Porta (dir.), *Police et manifestants*, op. cit.

13. M. King, « D'une gestion policière réactive à la gestion des manifestants ? La police et les manifestations antimondialisation au Canada », *Cultures et conflits*, 56, 2005, p. 209-247.

plus efficace qu'elle apparaît particulièrement adéquate à entraver la liberté de manifester dans des occasions où les manifestants étrangers, s'ils ne représentent qu'une minorité des effectifs, sont parmi les plus aguerris¹. C'est ainsi qu'une série d'atteintes aux droits fondamentaux de la personne peuvent être relevées², tant sur le plan de la liberté de circulation (blocage aux frontières, interdictions de manifester, mesures d'éloignement et d'expulsion) que sur celui des entraves au respect de la vie privée (fichages et échange de données sur les manifestants sans possibilité d'exercice du contrôle juridictionnel *ex ante*)³.

Toutes ces remarques sur le caractère contingent de la pacification des conflits en démocratie viennent utilement compléter les très nombreux travaux de politique comparée reposant sur l'analyse quantitative de bases de données agrégées et qui tendent à établir un lien sans ambiguïté entre démocratie et faiblesse des niveaux de répression. Il est indéniable qu'en régime démocratique, l'existence d'alternatives à la répression, le coût et les conséquences négatives de celle-ci, notamment en termes électoraux, et l'existence de contre-pouvoir rendent moins probable le recours à la répression qu'en régime autoritaire. Toutefois, plusieurs questions demeurent en suspens.

D'une part, la reconnaissance comme « politique » de telle ou telle forme d'opposition est en démocratie constamment l'enjeu de luttes de définition. L'exemple de la qualification des « émeutes de banlieue » en France et en Grande-Bretagne⁴, des flambées de violence dans les ghettos noirs américains dans les années 1960⁵ ou les pillages en Argentine⁶ est révélateur à cet égard. Et selon l'interprétation qui prévaut, la répression s'exerçant sur les participants renverra soit aux politiques de contrôle ordinaires du crime, soit à la répression de mouvements protestataires.

D'autre part, les exemples ne manquent pas d'États qui, face à une protestation grandissante, édictent des lois *ad hoc* pour criminaliser les actes de contestation ou priver telle ou telle catégorie d'individus d'une partie de ses droits politiques. Ainsi par exemple, face au succès du *Montgomery bus boycott*, une loi fut votée pour rendre illégal le covoiturage. De même, plusieurs villes américaines ont interdit ces dernières années tout rassemblement public dans le périmètre des cliniques médicales, afin de lutter contre les actions jugées de plus en plus gênantes des groupes anti-avortement.

Plus subtilement encore, Oliver⁷ souligne, dans un article qui plaide pour penser ensemble les politiques de répression des mouvements sociaux et les politiques de contrôle ordinaire du crime, que l'État a aussi répondu aux émeutes des années 1960 aux USA par une politique assez systématique de criminalisation des populations des ghettos. Après la victoire de Nixon en 1968 (et les 13 % de suffrages recueillis par Georges Wallace, un candidat ouvertement raciste), puis le lancement de la politique de *war on drugs*, les moyens de surveillance et de répression dans les ghettos n'ont fait que croître, avec notamment l'augmentation

1. O. Fillieule *et al.*, « L'altermondialisme en réseaux. Trajectoires militantes, multipositionnalité et formes de l'engagement : les participants du contre-sommet du G8 d'Evian », *Politix*, 17 (68), 2005, p. 13-48.

2. S. Grosbon, « Liberté de manifester et droits du manifestant », mémoire de DEA, Paris, Université Paris X, 2003 ; H. Reiter, O. Fillieule, « Formalizing the Informal... », cité.

3. S. Grosbon, « Liberté de manifester... », *ibid.*

4. D. Waddington, F. Jobard, M. King (eds), *Rioting in the UK and France. A Comparative Analysis*, Cullompton, Willan, 2009.

5. Par exemple : G. T. Marx, « Issueless Riots », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 391, 1970, p. 21-33.

6. J. Auyero, M. Mahler, « Relations occultes et fondements de la violence collective », *Politix*, 93 (24), p. 115-142.

7. P. Oliver, « Repression and Crime Control... », art. cité.

vertigineuse des arrestations et peines de prison visant les Noirs des quartiers pauvres. Pour Oliver, cette politique systématique « de surveillance et de prévention du crime » aura eu pour effet de produire une « incapacitation » sélective du potentiel contestataire des Afro-Américains et doit sans doute entrer pour partie dans l'explication du déclin du mouvement des droits civiques à partir du début des années 1970¹.

Ce dernier point attire l'attention sur une difficulté dont la littérature ne tire que rarement les conséquences. Il n'est en effet pas possible de limiter la définition de la répression aux formes effectives et les plus visibles de la coercition exercée sur les protestataires, comme le font l'essentiel des travaux sur le maintien de l'ordre et la littérature comparée fondée sur des bases de données quantitatives². De même que le pouvoir ne saurait se mesurer à son exercice effectif³, la répression doit prendre en compte aussi la menace, « l'incapacitation » et le renseignement⁴. Rolland-Diamond, dans son étude du mouvement étudiant à Chicago en 1968, insiste sur le rôle de la « répression cachée » – « surveillance, infiltrations, actions des agents provocateurs, efforts de sabotage des actions et des alliances » – sur la démobilisation du mouvement⁵. La menace renvoie à toutes les mesures qui, en augmentant le coût d'une éventuelle participation, visent à éviter des événements protestataires. La loi française anticasseurs de 1970, la loi martiale décrétée en 1980 par le général Jaruzelski en Pologne ou encore la mise en place des zones rouges à l'occasion des sommets internationaux en sont un bon exemple. « L'incapacitation » désigne les techniques permettant de manière massive ou sélective de revenir à un régime d'interdiction préalable, par la limitation des droits des manifestants. Ainsi, le blocage aux frontières permet *de facto* d'entraver la liberté de circulation⁶, sans forcément qu'il y ait de lien direct entre les raisons invoquées pour l'entrave à la circulation ou l'arrestation préventive et l'événement en question. Quant à l'extension du renseignement, il nous ramène au *continuum* entre criminalité de droit commun et activité politique, comme en atteste avec force l'identité de moyens et de techniques mis en œuvre dans la lutte contre le hooliganisme sportif et les protestations transnationales⁷.

Répression... mobilisation dans une perspective dynamique

De nombreux travaux à visée comparative sur le lien entre répression et protestation se situent au niveau macrosocial et font de la variable « forme et niveau de répression » l'un des éléments de la structure des opportunités politiques (SOP)⁸. Cette conception figée de la SOP est de peu d'utilité et l'on ne peut qu'être d'accord avec Goldstone et Tilly lorsqu'ils soulignent que ce modèle « néglige les mouvements tactiques et les

1. J. C. Jenkins, J. Agone, « Political Opportunities and African-American Protest, 1948-1997 », *AJS*, 109 (2), 2003, p. 277-303 ; D. McAdam, J. R. Sampson, S. Weffer, H. MacIndoe, « "There Will Be Fighting in the Streets" : The Distorting Lens of Social Movement Theory », *Mobilization*, 10, 2005, p. 1-18.

2. C. Davenport, « State Repression and Political Order », *Annual Review of Political Science*, 10, 2007, p. 1-23.

3. P. Bachrach, M. Baratz, « Two Faces of Power », *The American Political Science Review*, 56 (4), décembre 1962, p. 947-952.

4. P. Oliver, « Repression and Crime Control... », art. cité.

5. C. Rolland-Diamond, *Chicago, le mouvement 68. Territoires de la contestation étudiante et répression politique*, Paris, Syllepse, 2011, p. 335.

6. S. Grosbon, « Liberté de manifester... », cité ; M. King, « D'une gestion policière réactive... », art. cité.

7. H. Reiter, O. Fillieule, « Formalizing the Informal... », cité.

8. D. Della Porta, *Social Movements...*, op. cit. ; H. Kriesi et al., *New Social Movements*, op. cit.

contre-mouvements qui opposent r  gimes et opposants, lesquels s'engagent dans une s  rie de choix quant aux actions,    la r  pression, et aux concessions »¹.

Les travaux qui pensent les   volutions contextuelles    moyen et court terme, en lien avec les cycles de mobilisation, permettent de mieux penser les relations complexes entre protestation et r  pression. C'est dans cette perspective de temps moyen que s'inscrivent les recherches pr  sent  es au d  but de ce chapitre sur l'  volution des syst  mes de gestion du maintien de l'ordre en d  mocratie.

Des effets diff  renci  s de la r  pression en fonction du cycle de mobilisation

Mais c'est Tarrow², dans son   tude du cas italien des ann  es 1960 marqu  e par la multiplication et la radicalisation des conflits sociaux et de la r  pression, qui le premier propose une analyse dynamique des rapports entre protestation et r  pression. Il montre qu'au mitan des ann  es 1960, le contexte est particuli  rement favorable    l'  mergence de mouvements contestataires, nourrissant une phase ascendante de r  volte (de 1966    mi-1968) et une phase de radicalisation des actions (de mi-1968    1972),    la suite de laquelle l'  tat d  clenche une vague de r  pression qui marque la fin du cycle de protestation. Dans cette derni  re phase, et notamment sous l'effet de la r  pression, de nouvelles organisations fortement radicalis  es se d  tachent des groupes r  formistes qui rentrent dans le rang et au sein desquels le d  sengagement se d  veloppe³. Brockett a men   ses recherches dans la m  me direction    partir d'  tudes de cas sur le Guatemala et le Salvador. Une approche par les cycles lui permet d'expliquer les effets diff  renci  s de la r  pression dans les deux pays⁴. Il montre que son usage par les r  gimes autoritaires limite l'acc  s au syst  me politique et maintient g  n  ralement la protestation    son degr   minimal. Un mouvement ne peut alors   merger que dans un contexte initial de relative ouverture des opportunit  s. En revanche, lorsque, de mani  re routini  re, la r  pression est pratiqu  e pr  ventivement, la protestation a peu de chance de se d  velopper. Dans les phases de mont  e en puissance des luttes, Brockett sugg  re que la r  pression ne dissuade pas la contestation et, au contraire, la stimule. Au moment fort du cycle, en effet, une « violente attaque d'agents de l'  tat contre un membre du groupe (comme des parents, des amis proches, des anciens du village ou le *leader* syndical d'une usine) peut jeter des individus jusque-l   non impliqu  s dans la contestation, pas n  cessairement dans un souci d'auto-d  fense mais par rage et d  sir de vengeance »⁵. Il est alors indispensable de prendre en compte l'  motion comme « une composante cruciale de la motivation individuelle et collective des groupes »⁶. Enfin, dans les derni  res phases des cycles, la r  pression massive et parfois indiscrimin  e touchant aussi bien les militants que les populations civiles

1. J. A. Goldstone, Ch. Tilly, « Threat (and Opportunity) : Popular Action and State Response in the Dynamics of Contentious Action », dans R. Aminzade, J. A. Goldstone, D. McAdam, E. Perry, W. H. Sewell Jr., S. Tarrow, Ch. Tilly (eds), *Silence and Voice in the Study of Contentious Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001, p. 181. Voir aussi J. C. Jenkins, J. Agone, « Political Opportunities and African-American protest... », art. cit  .

2. S. Tarrow, *Democracy and Disorder...*, op. cit.

3. Voir aussi I. Sommier, *La violence r  volutionnaire...*, op. cit. ; G. Zwerman, P. Steinhoff, « When Activists Ask for Trouble : State-Dissident Interactions and the New Left Cycle of Resistance in the United-States and Japan », dans C. Davenport, H. Johnston, C. Mueller (eds), *Repression and Mobilization*, op. cit., p. 85-107, sur les mouvements gauchistes des ann  es 1960 en France, aux USA et au Japon.

4. Ch. Brockett, « A Protest-Cycle Resolution of the Repression/Popular-Protest Paradox », *Social Science History*, 17 (3), 1993, p. 457-484, dont p. 459 ; et *Political Movements and Violence...*, op. cit., p. 3.

5. Ch. Brockett, *Political Movements and Violence...*, *ibid.*, p. 25.

6. Ch. Brockett, *ibid.*, p. 3.

accusées de les couvrir, comme les paysans dans les campagnes, finit par provoquer une radicalisation de certains groupes – passage à la lutte armée et clandestinité – et la disparition des organisations réformistes¹. Quand les régimes, formés aux techniques d'intelligence et de terrain, en ont la capacité, ils écrasent généralement ces mouvements. Au contraire, si la répression fléchit et si une ouverture des opportunités politiques se profile, les mouvements populaires émergent à nouveau².

Dans un livre principalement consacré à l'Algérie et à l'Égypte mais qui tente des comparaisons au delà (Maroc, Tunisie, Syrie), Hafez³ reprend de Brockett la distinction entre répression préventive et réactive pour rendre compte des trajectoires des mouvements islamistes. Contre les nombreux travaux qui expliquent l'émergence et la radicalisation de ces mouvements en s'en tenant à des indicateurs de privation relative, et dans la lignée de Singerman⁴ et de Burgat⁵, l'auteur montre que la répression préventive contribue à empêcher l'émergence durable de mouvements de protestation en rendant plus difficile l'accumulation de ressources, la formation de réseaux militants et la formation de soutiens dans la population⁶. En revanche, lorsqu'à la faveur d'une relative tolérance, voire au bénéfice d'un soutien tactique de la part du régime occupé à réprimer d'autres secteurs de la société, les mouvements islamistes parviennent à se doter de ressources et à forger des réseaux de soutien, la confrontation à la répression dans une phase ultérieure a toutes les chances de provoquer un regain de mobilisation et la radicalisation de certains secteurs. Ce constat rejoint de nombreuses analyses sur la perception des chances de succès par les protestataires⁷ et l'idée que les liens forts noués au cœur des réseaux militants se renforcent plus qu'ils ne s'effritent face à la répression, tout particulièrement lorsque celle-ci se traduit par le passage en prison et la torture⁸.

Quelques angles morts des approches macro

L'étude des effets de la répression à ce niveau macrosocial des opportunités politiques ne manque pas d'intérêt lorsqu'elle est attentive à l'échange de coups entre État et mouvements dans le temps. En restant à ce niveau toutefois, il est difficile d'éviter un certain nombre d'angles morts. Nous en relèverons quelques-uns.

1. Ch. Brockett, *ibid.*, p. 95.

2. Ch. Brockett, *ibid.*, p. 265-328.

3. M. Hafez, *Why Muslims Rebel...*, *op. cit.*

4. D. Singerman, *Family, Politics, and Networks in Urban Quarters of Cairo*, Princeton, Princeton University Press, 1995.

5. F. Burgat, « À propos des représentations de la violence politique en Égypte », *Dossier du CEDEJ*, « Le phénomène de la violence politique : perspectives comparatistes et paradigme égyptien », Le Caire, CEDEJ, 1994.

6. M. Hafez, *Why Muslims Rebel...*, *op. cit.*, p. 77. Voir aussi M. Khawaja, « Repression and Popular Collective Action... », art. cité, p. 67.

7. B. Klandermans, « Mobilization and Participation : Social-Psychological Expansions of Resource Mobilization Theory », *American Sociological Review*, 49, 1984, p. 583-600 ; M. Bennani-Chraïbi, *Soumis et rebelles*, Paris, CNRS éditions, 1994 ; M. Lichbach, « Deterrence or Escalation ? The Puzzle of Aggregate Studies of Repression and Dissent », *Journal of Conflict Resolution*, 31, 1987, p. 266-297 ; C. Kurzman, « Structural Opportunity and Perceived Opportunity in Social Movement Theory... », art. cité.

8. D. Della Porta (ed.), *Social Movements and Violence. Participation in Underground Organizations*, dans Bert Klandermans (ed.), *International Social Movement Research*, 4, Greenwich, Jai Press, 1992 ; D. McAdam, R. Paulsen, « Specifying the Relationship Between Social Ties and Activism », *American Journal of Sociology*, 99, 1993, p. 640-667 ; L. Martinez, *The Algerian Civil War. 1990-1998*, Londres, Hurst, 2000 ; S. Labat, *Les islamistes algériens*, Paris, Seuil, 1995.

D'une part, comme suggéré plus haut, la seule prise en compte des formes visibles de la répression interdit de voir que, dans les phases réactives de répression, ce qui se donne de prime abord comme une disparition de la protestation correspond parfois en réalité à une mise en sommeil des réseaux organisationnels et un effacement temporaire de toute contestation ouverte au profit de formes plus discrètes ou moins visibles. Les exemples ne manquent pas dans la littérature récente pour illustrer ce point, tout particulièrement dans les travaux sur les mouvements féministes de Taylor¹. Aussi bien, Osa², dans son livre sur la naissance de Solidarité en Pologne, en donne une illustration frappante : à une classique analyse événementielle, l'auteure associe une recherche visant à reconstruire les « réseaux d'opposition » qui se constituent à Poznan lors du mouvement de 1956, puis se replient dans la clandestinité tout en se développant jusqu'à l'émergence de Solidarité. Le dense réseau d'organisations créées en 1956 est rapidement écrasé par la répression et la reprise en main du parti. S'ensuit une période de grande stabilité politique, toute contestation visible ayant disparu. Or, lorsqu'en 1980, la grève éclate à Gdansk, celle-ci essaime très rapidement, au point de paralyser temporairement le gouvernement et d'entraîner, dans un premier temps, le recul du pouvoir et la reconnaissance du syndicat Solidarité. Trois facteurs permettent, selon Osa, d'expliquer le succès de 1980 : d'une part, le contexte politique a changé³ ; d'autre part, Solidarité bénéficie d'un soutien très appuyé de l'Église catholique : dans le contexte de l'élection de Jean-Paul II, ce lien est lourd de conséquences en termes de soutien populaire et de ressources de légitimité ; enfin, l'extension rapide de la grève à d'autres sites industriels dans le pays et très vite aux paysans est remarquable. Ces deux derniers facteurs, soutient Osa, sont le fruit d'une renaissance du réseau d'organisations qui, vingt ans auparavant, avait mené la contestation. Osa montre alors comment ces organisations ont continué pendant 24 ans à se disséminer, à élargir leur base militante, autour de quelques groupes d'organisations centrales. Certes, ces groupes « dormants » ne sont pas responsables de la grève de Gdansk, mais ils étaient en position de la saisir au bond. Lorsque la loi martiale est décrétée, c'est ce réseau qui va rendre impossible une issue semblable à celle de 1956, au point qu'en 1989, le syndicat est assez fort pour immédiatement lancer une nouvelle vague de grèves et défaire le parti au pouvoir dans le contexte des premières élections disputées. L'exemple ici donné est instructif à plusieurs titres. On voit en effet que la compréhension de l'émergence et du succès de Solidarité passe notamment par une mise en perspective avec les luttes précédentes. Si l'auteure s'en était tenue à une définition de son objet limitée aux actions visibles de Solidarité, cela l'aurait conduite à séparer ce qui est lié, à invisibiliser les phases de mise en sommeil, les passages à la clandestinité et tout le travail de mobilisation qui, en dehors de toute manifestation publique, rend possible le mouvement de 1980-1989. Mais, surtout, Osa montre bien comment les effets de la répression de 1956 sont plus complexes qu'il n'y paraît. Si, à court terme, le régime écrase toute forme visible de mobilisation, il ouvre en réalité la voie à la construction lente et progressive d'un très dense réseau d'opposition.

D'autre part, en se cantonnant à un niveau macrosocial d'analyse, les approches par les cycles ne sont pas en mesure de bien rendre compte de leur dynamique interne, soit d'un côté des

1. V. Taylor, « La continuité des mouvements sociaux. La mise en veille du mouvement des femmes », dans O. Fillieule (dir.), *Le désengagement militant*, op. cit., p. 229-250.

2. M. Osa, *Solidarity and Contention. Networks of Polish Opposition*, Minnesota, University of Minnesota Press, 2003.

3. Notamment, la Pologne entretenant de plus en plus de relations commerciales et bancaires avec l'Europe de l'Ouest, le coût politique et économique d'une répression ouverte est fort élevé.

stratégies différenciées des États vis-à-vis des mouvements d'opposition et, de l'autre, des rapports entre mouvances et organisations au sein d'une même famille de mouvements.

Boudreau¹ montre ainsi que les « États faibles » aux ressources répressives limitées cherchent à cibler leurs politiques répressives de la manière la plus efficace possible, ce qui signifie que l'analyse de la répression qui s'abat sur un groupe donné et ses effets en retour ne peut être séparée de celle des rapports plus généralement entretenus avec les autres groupes contestataires dans la synchronie comme dans la diachronie. Ainsi, dans les années 1980, c'est parce qu'il est d'abord intéressé à la destruction des mouvements de résistance acehnese et timorais que le gouvernement indonésien laisse se développer dans des proportions étonnantes le mouvement étudiant. De la même manière en Turquie après 1980, mais aussi dans plusieurs pays du Maghreb un peu avant, c'est en partie la concentration de la répression sur les organisations d'extrême gauche qui contribue à favoriser l'émergence et la croissance des mouvements islamistes avant que la « menace islamiste » ne prenne le dessus. Aussi bien, et toujours en Turquie, c'est la situation de guerre civile qui oppose l'État au séparatisme kurde qui détermine pratiquement la manière dont l'ensemble des mouvements de protestation sont à la fois perçus et gérés par les institutions de sécurité, au nom d'une « méta-idéologie sécuritaire »².

Ce que fait la répression aux organisations

Répression et champs multi-organisationnels

En raisonnant ici au niveau méso des « champs multi-organisationnels »³, l'on se donne les moyens de penser les politiques répressives dans le contexte plus précis de l'espace des mobilisations, tel qu'il se construit de manière dynamique, en distinguant notamment les mouvements « initiateurs » (*initiator movements*) qui « annoncent ou déclenchent un cycle de mobilisation identifiable » des mouvements « suivistes » (*spin off movements*) qui en « tirent leur impulsion et inspiration »⁴, mais aussi le jeu des contre-mouvements et les éventuelles phases de mise en sommeil, les reconversions de ressources matérielles et humaines, de savoir-faire, d'une cause à une autre. Comme le souligne justement Sommier⁵, une telle approche « permet de tracer l'évolution du cycle, par un découpage séquentiel opéré au regard des réponses apportées à la protestation, des réactions qu'elle suscite, par exemple des contre-mouvements, mais aussi des rapports entre organisations : emprunts réciproques, logiques de concurrences, jeux d'alliances et d'opposition, etc. ». Ainsi, poursuit-elle, « le processus de radicalisation qui caractérise le cycle italien (et conduit à son épuisement par la défection et l'élévation des coûts de l'engagement) est par exemple grandement lié aux compétitions entre groupes d'extrême gauche mais aussi à leur confrontation sur le terrain de la rue avec les militants d'extrême droite qui seront par ailleurs aussi utilisés, à travers la stratégie de la tension, à des fins de contre-mobilisation par une frange des services secrets militaires »⁶.

1. V. Boudreau, « Precarious Regimes and Matchup Problems... », cité.

2. G. Dorransoro (dir.), *La Turquie conteste...*, op. cit.

3. R. L. Curtis, L. A. Zurcher, « Stable Resources of Protest Movements : The Multi-Organizational Field », *Social Forces*, 52 (1), 1973, p. 53-61.

4. D. McAdam, « "Initiator" and "Spin off" Movements : Diffusion Processes in Protest Cycles », dans M. Traugott (ed.), *Repertoires and Cycles of Collective Action*, Durham, Duke University Press, 1995, p. 217-239.

5. I. Sommier, *La violence révolutionnaire*, op. cit.

6. Voir également I. Sommier, *La violence politique et son deuil. L'après-68 en France et en Italie*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1996.

De la réorganisation du travail militant

Se placer au niveau méso des organisations permet aussi de voir les multiples effets de la répression sur le fonctionnement interne des organisations militantes, ce que la littérature monographique montre bien. Dans son travail sur le destin du Parti communiste chilien sous la dictature de Pinochet, Rolando Alvarez¹ explique comment le parti connaît d'abord une chute drastique de ses effectifs. Les dirigeants communistes les plus en vue sont mis à l'abri dans des *casas de seguridad* et écartés de la nouvelle direction du parti. Les arrestations mais aussi les exfiltrations vers l'étranger sont massives. Ces arrestations et rapidement les morts qui s'ensuivent se traduisent par le passage dans la clandestinité. « La clandestinité a été comme apprendre une nouvelle langue »², avec tout ce que cela implique dans la vie quotidienne et domestique. Pour Alvarez, c'est dans cette expérience de la clandestinité, dans cette résistance quotidienne à la répression, que se joue un tournant fondamental pris par le Parti communiste chilien au début des années 1980 : la création d'un groupe de guérilleros, le Frente Patriótico Manuel Rodríguez, qui tente d'assassiner Pinochet en 1986, alors que le Parti communiste s'inscrivait historiquement dans une tradition de modération face à ce qu'il percevait comme les « dérives » gauchistes. Autrement dit, « la subjectivité de la clandestinité a été une condition de possibilité indispensable pour “nommer” une nouvelle façon de vivre le militantisme communiste, désormais de plus en plus lié à la thématique militaire »³. Enfin, la clandestinité contribue à transformer le parti jusque-là « inclusif » en une organisation « exclusive »⁴. En effet, « les principales caractéristiques de la clandestinité ont entraîné une tendance au contrôle extrême et à la vigilance disciplinaire des modes de fonctionnement du Parti, unique manière envisagée comme viable pour résister aux nouvelles méthodes “scientifiques” de la répression de la dictature »⁵.

Dans le monde arabe aussi bien, la littérature ne manque pas pour rendre compte de la manière dont l'organisation interne des groupes protestataires est transformée par la répression⁶. Dans le cas jordanien, par exemple, Wiktorowicz raconte comment, face à la répression, les salafistes recrutent et mobilisent une partie des ressources financières nécessaires à l'action au travers de réseaux informels, dans des interactions de face-à-face. Cette structure réticulaire, décentralisée et segmentée, ajoutée au fait que le mouvement n'est pas conduit par une hiérarchie religieuse bien établie, contribue à protéger de la répression les militants. L'arrestation ou la suppression d'une personnalité religieuse ne contribuerait pas à décapiter un corps sans tête et la manière dont les relations se nouent et s'entretiennent sont difficilement détectables et punissables par un régime qui, pris au piège de sa politique de « démocratisation défensive », ne peut pas non plus revenir à la politique de terreur et d'arbitraire qui avait prévalu dans les années 1960. Une telle stratégie conduit les salafistes à concentrer leurs activités dans des contextes de micro-mobilisation. Ne pouvant donner de leçons à la mosquée, les prédicateurs organisent des leçons à domicile et la convocation des fidèles se fait de bouche à oreille, de personne connue à personne connue, ce qui rend difficile

1. R. Alvarez, *Desde las sombras. Una historia de la clandestinidad comunista 1973-1980*, Santiago, Ediciones Lom, 2003.

2. R. Alvarez, *ibid.*, p. 76.

3. R. Alvarez, p. 16 et p. 221-222.

4. M. N. Zald, R. Ash-Gardner, « Social Movement Organizations: Growth, Decay and Change », dans J. B. McCarthy, M. N. Zald (eds), *Social Movements in an Organizational Society: Collected Essay*, New Brunswick, Transaction Books, 1987, p. 125-126. Voir aussi M. Hafez, *Why Muslims Rebel...*, *op. cit.*

5. R. Alvarez, *Desde las sombras...*, *op. cit.*, p. 23.

6. M. Bennani-Chraïbi, O. Fillieule (dir.), *Résistances...*, *op. cit.*

l'utilisation d'indicateurs. Ne pouvant s'appuyer sur les « moments de ferveur » comme le Ramadan, qui sont aussi les moments où la surveillance des espaces publics se renforce, on organise des *iftar* (rupture du jeûne) au sein de la famille, auxquels on invite des amis. Et c'est l'occasion de faire concorder le temps de la performance rituelle avec le temps de l'endoctrinement et de « la révolte physique ou spirituelle »¹. Et tous ces réseaux militants sont d'autant plus opaques qu'ils recoupent les réseaux d'interconnaissance et d'amitié².

L'exemple jordanien attire l'attention sur une dimension trop souvent négligée de l'étude des effets de la répression, à savoir la réévaluation de la division du travail militant au sein des collectifs, notamment en fonction des rapports sociaux de sexe³. En tout premier lieu, le passage à la clandestinité et à la lutte armée en réponse à la répression favorise le renforcement de rôles le plus souvent remplis par des hommes, avec la prééminence des services d'ordre, la valorisation des dispositions guerrières et du capital de force physique, contribuant *de facto* à l'exclusion des femmes des lieux de pouvoir. Plus subtilement, la répression peut à l'inverse renforcer les positions stratégiques des femmes dans le travail de mobilisation, sans pour autant cependant que ce renforcement soit toujours reconnu. En effet, la littérature a montré combien les femmes jouent un rôle important dans la création et l'entretien de réseaux militants⁴. Or, ces réseaux, par leur inscription dans la sphère privée et domestique, sont quelquefois les seuls à même d'échapper à la surveillance étatique. Ainsi, Clark explique comment au Yémen la mobilisation par les femmes se fait d'abord autour des groupes d'étude du coran, les *nadwas*, institutions intermédiaires regroupant des femmes et menées par des activistes dans une logique de mobilisation individuelle et de propagation de la foi (*da'wa*)⁵. À l'inverse, il apparaît clairement que le passage à la clandestinité et à la violence armée, la militarisation des organisations qui s'ensuit, ont le plus souvent pour effet de redistribuer, aux dépens cette fois-ci des femmes, les positions de *leadership* et les rôles les plus valorisés. La littérature sur les mouvements de guérilla en Amérique latine et centrale le montre avec constance⁶ malgré certaines nuances en fonction des mouvements, de même que les travaux

1. Q. Wiktorowicz, *The Management of Islamic Activism*, *op. cit.*, p. 75.

2. Q. Wiktorowicz, *ibid.*, p. 140-143.

3. O. Fillieule, « Travail militant, action collective et rapports de genre », dans O. Fillieule, P. Roux (dir.), *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 23-74.

4. K. Neuhofer, « "Worse than Men" : An Analysis of Gendered Mobilization in an Urban Brazilian Squatter Settlement, 1971-1991 », *Gender & Society*, 9 (1), 1995, p. 38-58 ; S. Cable, « Women Social Movement Involvement : The Role of Structural Availability in Recruitment and Participation Processes », *The Sociological Quarterly*, 33 (1), 1992, p. 35-50 ; J. Gerson, K. Peiss, « Boundaries, Negotiation, Consciousness : Reconceptualizing Gender Relations », *Social Problems*, 32 (4), 1985, p. 317-331 ; B. McNair Barnett, « Invisible Southern Black Women Leaders in the Civil Rights Movement : The Triple Constraints of Gender, Race, and Class », *Gender & Society*, 7 (2), 1993, p. 162-182 ; et « Black Women's Collectivist Movement Organizations : Their Struggles during the "Dol-drums" », dans F. M. Marx, P. Yancey Martin (eds), *Feminist Organizations : Harvest of the Women's Movement*, Philadelphia, Temple University Press, 1995, p. 199-219 ; C. Payne, « Men Led but Women Organized : Movement Participation of Women in the Mississippi Delta », dans W. Guida, R. L. Blumberg (eds), *Women and Social Protest*, New York, Oxford University Press, 1990, p. 3-22 ; B. Robnett, *How Long ? How Long ? African American Women in the Civil Rights Movement*, New York, Oxford University Press, 1997 ; S. Buechler, « Beyond Resource Mobilization ? Emerging Trends in Social Movement Theory », *The Sociological Quarterly*, 34 (2), 1993, p. 217-235.

5. J. A. Clark, « Islamic Women in Yemen. Informal Nodes of Activism », dans Q. Wiktorowicz (ed.), *Islamic Activism. A Social Movement Theory Approach*, Bloomington, Indiana University Press, 2004, p. 164-184. Voir également D. Singerman, *Family, Politics, and Networks...*, *op. cit.* ; S. Pfaff « Collective Identity and Informal Groups in Revolutionary Mobilization, East Germany in 1989 », *Social Forces*, 75 (1), 1996, p. 91-118.

6. J. Falquet, « La coutume mise à mal par ses gardiennes mêmes : revendications des indiennes zapatistes », *Nouvelles questions féministes*, 20 (2), 1999, p. 87-116 ; et « Division sexuelle du travail révolutionnaire : réflexions à partir de la participation des femmes salvadoriennes à la lutte armée (1981-1992) », *Cahiers des Amériques latines*, 40, 2003, p. 109-128.

sur la place des femmes dans le Black Panther Party¹ ou encore l'African national Congress en Afrique du Sud² qui insistent notamment sur le cantonnement fréquent des femmes au « service sexuel aux combattants » et aux rôles de mères.

Les effets de la répression sur le fonctionnement interne des groupes protestataires renvoient encore à deux autres phénomènes d'importance. D'une part, plusieurs auteurs ont posé la question des effets spécifiques de la décapitation du *leadership* protestataire sous le coup de la répression. Les travaux attentifs à l'échelle des temps soulignent généralement à ce propos que si la répression peut dans un premier temps provoquer le désarroi, cela peut donner lieu à la démultiplication des petits *leaderships*, comme l'illustrent les cas algérien et palestinien, ou à l'arrivée au sommet des organisations de nouvelles générations de militants³. D'autre part, les changements de tactiques impliqués par le poids de la répression (qu'il s'agisse de retrait et de mise en sommeil, ou au contraire de passage à la lutte armée) ne profitent généralement pas de la même manière aux différentes fractions et tendances regroupées au sein d'une même organisation. Il n'est dès lors pas étonnant qu'à la faveur de la répression, certains groupes dont les ressources matérielles et idéologiques sont les mieux adaptées au changement de contexte, parviennent à asseoir leur prééminence sur d'autres moins bien dotés. Les trajectoires des mouvements révolutionnaires des années 1970 en Italie, en Allemagne ou encore au Japon en fournissent de nombreux exemples. Sommier rappelle ainsi que la compétition entre organisations gauchistes a été un facteur déterminant de l'escalade italienne, avec le tournant militariste de Potere Operaio et de Lotta Continua à partir de 1972, le jeu de surenchère entre brigadistes et autonomes puis entre autonomes⁴. Au Japon, la concurrence prend un tour encore plus aigu, à tel point que les luttes internes (l'*uchigeba*) vont bientôt faire plus de morts que la répression⁵. L'on note encore des phénomènes similaires dans le cas mexicain dans les années 1970 : la chasse aux « petits bourgeois » au sein de certains groupes armés et des règlements de compte qui se soldent par l'exécution de militants⁶.

Interactions et ajustements réciproques des répertoires

Ces remarques sur les effets des réorientations tactiques nous amènent à un autre élément observable au niveau méso des organisations, à savoir celui des effets de la répression sur les changements de modes d'action mais aussi la manière dont le répertoire répressif s'adapte en retour. La littérature est ici abondante et explore aussi bien les trajectoires de radicalisation,

1. B. Robnett, « African-American Women in the Civil Rights Movement, 1954-1965 : Gender, Leadership, and Micro-mobilization », *American Journal of Sociology*, 101, 1996, p. 1661-1693.

2. J. Olivier, « State Repression and Collective Action... », art. cité.

3. R. Robinet, « "La victoire du prolétariat ou la mort". Les débuts de la Ligue communiste du 23 septembre (1973-1974) et l'échec du mouvement socialiste armé mexicain », mémoire de master 2, Sciences Po Paris, 2007, p. 53 ; R. Alvarez, *Desde las sombras...*, op. cit., p. 149.

4. I. Sommier, *La violence révolutionnaire*, op. cit. ; D. Della Porta, *Social Movements...*, op. cit.

5. P. G. Steinhoff, « Death by Defeatism and Other Fables : The Social Dynamics of the Rengo Sekigun Purge », dans T. S. Lebra (ed.), *Japanese Social Organization*, Honolulu, University of Hawaii Press, 1992, p. 195-224 ; G. Zwerman, P. G. Steinhoff, D. Della Porta, « Disappearing Social Movements : Clandestinity in the Cycle of New Left protest in the United States, Japan, Germany, and Italy », *Mobilization*, 5, 2000, p. 85-104 ; G. Zwerman, P. G. Steinhoff, « When Activists Ask for Trouble : State-Dissident Interactions and the New Left Cycle of Resistance in the United-States and Japan », dans C. Davenport, H. Johnston, C. Mueller (eds), *Repression and Mobilization...*, op. cit., p. 85-107.

6. V. Okión Solano, « El movimiento de acción revolucionaria. Una historia de radicalización política », dans V. Okión Solano, M. García Ugarte, *Movimientos armados en México, siglo XX*, México, El Colegio de Michoacán/CIESAS, 2006, p. 417-460 ; R. Robinet, « La victoire du prolétariat ou la mort », cité.

évoquées *supra*, que les formes de repli sur des modes d'action détournés et masqués de résistance et d'opposition. L'on retrouve là le vaste champ de travaux portant sur « les armes des faibles »¹ sur lequel nous ne reviendrons pas et dont il faut souligner qu'il a connu récemment d'intéressants développements avec les recherches visant à explorer les modalités et les conditions de la protestation dans les ex-pays de l'Est². En revanche, les travaux attentifs au déploiement et aux effets croisés des échanges de coups entre agents de la répression et mouvements protestataires sont plus rares et la plupart du temps cantonnés à l'observation des manifestations violentes³ et des phénomènes émeutiers en démocratie⁴.

Tout ce qui précède plaide cependant en faveur d'une extension des recherches sur ces « interactions stratégiques », entendues au sens de Goffman. Rappelons que, pour celui-ci, l'ordre de l'interaction n'est pas réductible à un ordre structural, ce qui signifie que les déterminants du cours pris par l'action sont aussi à trouver dans la logique interactionnelle, même si les acteurs en présence sont « pris » dans la situation et l'interprètent en fonction de positions structurelles. Ensuite, et ce point découle du premier, les acteurs en présence sont liés les uns aux autres par un jeu d'interdépendances qui fait que leurs décisions, leurs anticipations et leurs éventuels calculs sont informés par les décisions, les anticipations et les calculs de leurs partenaires comme de leurs adversaires. Goffman parle à ce propos d'anticipations mutuelles. Les individus et les groupes en présence coproduisent l'événement, dans un cadre normatif structurellement déterminé, ce qui signifie que les relations qui s'établissent entre acteurs sont aussi de coopération, puisque les acteurs s'accordent de façon pratique sur leur perception de ce qui se joue, sur les règles de bonne conduite et sur la transgression des limites.

À ce niveau d'analyse, les apories de la sociologie structurale des mobilisations se dissipent, en même temps que les difficultés méthodologiques évoquées *supra*. Certes, la littérature a progressivement reconnu que les répertoires tactiques sont le produit d'une construction permanente entre structures étatiques et mouvements protestataires⁵, et Tilly souligne dans *Contentious performances*⁶ la nécessité d'analyser simultanément, en partant de l'observation des événements eux-mêmes, les façons dont les acteurs étatiques définissent l'environnement dans lequel les individus se meuvent, la place qu'occupent dans cet environnement les médias et les publics visés, en même temps que les manières dont les groupes protestataires contribuent à modifier les conditions dans lesquelles les individus agissent. Toutefois, cette

1. J.-F. Bayart, A. Mbembe, A. Toulabor, *Le politique par le bas en Afrique noire. Contributions à une problématique de la démocratie*, Paris, Karthala, 1992 ; A. Bayat, *Street Politics. Poor People's in Iran*, New York, Columbia University Press, 1997 ; J. C. Scott, *Weapons of the Weak*, New Haven, Yale University Press, 1985 ; et *The Art of not Being Governed. An Anarchist History of Upland Southeast Asia*, Yale, Yale University Press, 2009.

2. Par exemple : J. Bushnell, *Moscow Graffiti. Language and Subculture*, Boston, Unwin Hyman, 1990 ; H. Flam, *Mosaic of Fear...*, *op. cit.* ; H. Johnston, D. Snow, « Subcultures of Opposition and Social Movements : The Estonian National Opposition, 1940-1990 », *Sociological Perspectives*, 41, 1998, p. 473-497 ; C. Mueller, « Hybrid Exit Repertoires in a Disintegrating Leninist Regime », *American Journal of Sociology*, 105, 1999, p. 697-735 ; M. Osa, *Solidarity and Contention...*, *op. cit.* ; H. Johnston, « "Let's get Small" : The Dynamics of (Small) Contention in Repressive States », *Mobilization : An International Journal*, 11 (2), 2006, p. 195-212. Voir également, sur le cas de Cuba, Marie-Laure Geoffroy, « Culture, politique et contestation à Cuba (1989-2009). Une sociologie politique des modes d'action non conventionnels en contexte autoritaire », thèse de science politique, Paris, Institut d'études politiques, 2010.

3. D. Waddington, K. Jones, C. Critcher, *Flashpoints. Studies in Public Disorder*, New York, Routledge, 1989 ; O. Fillieule, *Stratégies de la rue...*, *op. cit.*

4. D. Waddington, F. Jobard, M. King (eds), *Rioting in the UK and France...*, *op. cit.*

5. O. Fillieule, D. Della Porta (dir.), *Police et manifestants*, *op. cit.*

6. Ch. Tilly, *Contentious performances*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008.

reconnaissance n'a pour l'instant pas réellement débouché sur un agenda de recherche bien structuré. L'attention aux « épisodes discrets, innovations, succès et échecs dans la contestation, lesquels affectent les protestations subséquentes portant sur les mêmes questions »¹, demeure encore marquée d'un fort biais objectiviste².

Selon nous, la compréhension des mécanismes au cœur des épisodes répressifs doit en passer, dans une perspective attentive aux logiques de l'interaction, par une attention aux performances des agents de la répression comme des protestataires, aux conditions de leur adoption, de leurs transformations et de leur extension. Autrement dit, c'est à l'épaisseur des moyens disponibles et effectivement employés et au couplage flou entre contraintes structurelles, dilemmes pratiques et interactions stratégiques qu'il faut s'attacher³. Dans une telle approche, l'on considère que les acteurs s'appuient sur leur expérience passée pour se doter de lignes de conduite et décoder les situations présentes, mais aussi pour décider de ce qu'il faut faire, et c'est dans le cours de l'action que les décalages entre les anticipations et la réalité conduisent à des adaptations stratégiques. Ce modèle permet à la fois de se doter d'une théorie de l'acteur et de spécifier plus précisément le lien entre structure et événement, autrement dit, de penser la dynamique des processus sociaux. D'un point de vue de méthode, cela implique d'articuler les dimensions macro- et méso-sociologiques à la dimension micro-sociologique, ce qui revient concrètement à se poser la question des effets individuels de la répression, de la manière dont les personnes investissent les modes d'action avec leur savoir-être et leur savoir-faire, leurs motifs et leurs perceptions.

Bring the actor back in

Si la question des effets individuels de la répression est largement présente dans la littérature, elle est souvent posée sans aucun souci d'articuler les trajectoires individuelles aux stratégies organisationnelles et aux contextes⁴. Les travaux disponibles s'en tiennent donc généralement à étudier les facteurs de l'engagement, de la radicalisation ou du retrait dans une logique d'explication causale inattentive au déroulement temporel des expériences.

Pour une approche en termes de carrière

Entendues au sens de Becker⁵, le développement des approches de l'activisme individuel en termes de « carrière »⁶ offre le moyen de dépasser ces obstacles. Sans pouvoir ici exposer les attendus théoriques et de méthode d'une telle perspective, on en soulignera quelques aspects directement liés à nos préoccupations.

1. Ch. Tilly, *ibid.*, p. 79.

2. Ph. Balsiger, « Le legs de Charles Tilly à la sociologie des mobilisations », *Revue française de science politique*, 59 (6), décembre 2009, p. 1276-1280 ; O. Fillieule, « Tombeau pour Charles Tilly. Répertoires, performances et stratégies d'action », dans O. Fillieule, É. Agrikoliansky, I. Sommier (dir.), *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris, La Découverte, 2010, p. 77-100.

3. O. Fillieule, D. Tartakowsky, *La manifestation*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.

4. D. Della Porta, *Social Movements...*, *op. cit.* ; O. Fillieule, « Disengagement from Radical Organizations. A Process and Multi-Level Model of Analysis », dans B. Klandermans, C. Van Stralen (eds), *Movements in Times of Transition*, Minnesota, University of Minnesota Press, à paraître en 2012.

5. Howard Becker, *Outsiders*, Glencoe, Free Press, 1966.

6. Par exemple : O. Fillieule, « Some Elements of an Interactionist Approach to Political Disengagement », *Social Movement Studies*, 9 (1), 2010, p. 1-15 ; et « Disengagement from Radical Organizations... », cité ; J. Horgan, *Walking Away from Terrorism*, Londres, Routledge, 2009.

En offrant le moyen d'une attention aux processus et à la dialectique permanente entre histoire individuelle, institution et situations, l'approche par les carrières permet de comprendre comment, à chaque étape de la biographie, les conduites sont déterminées par les conduites passées et conditionnent à leur tour le champ des possibles à venir, resituant ainsi les périodes d'engagement dans l'ensemble du cycle de vie. La notion de carrière permet donc de travailler ensemble les questions des prédispositions au militantisme, du passage à l'acte, des formes différenciées et variables dans le temps prises par l'engagement (tels la radicalisation et le retrait). Cet élément marque une rupture nette avec la plupart des travaux qui s'en tiennent à corrélérer les propriétés sociales des individus (comme le sexe, l'âge, la position de classe, le degré de privation relative) aux attitudes face à la répression sans prendre en compte le fait qu'une propriété sociale n'a de capacité explicative que pour autant qu'on la resitue dans la configuration dans laquelle elle s'actualise.

Cette attention aux logiques configurationnelles dans lesquelles sont pris les acteurs aux différentes étapes de leur trajectoire permet de poser quelques préalables.

D'une part, les changements individuels d'attitude et de conduite sous l'effet de la répression n'obéissent pas à un schéma action/réaction mais s'inscrivent dans des processus longs et complexes. C'est ce que montre toute une série de travaux récents consacrés aux phénomènes de radicalisation, au passage à la lutte armée et à la clandestinité¹.

D'autre part, essayer de modéliser les changements de conduite dans le cadre d'une conception « *rational choice* » de l'action ne fait pas sens. Quelque raffinés que puissent être les modèles explicatifs des effets individuels de la répression fondés sur des calculs coûts/avantages, ils se révèlent particulièrement inadéquats pour rendre compte de faisceaux de décisions que seule une approche compréhensive attentive aux motifs avancés par les acteurs, en lien avec leurs positions structurales, peut espérer approcher². L'on notera d'ailleurs à quel point la littérature disponible se révèle décevante et peu cumulative sur ce point. La recherche s'est en effet épuisée à définir et à mesurer des incitations positives et négatives, avec des résultats souvent intéressants *per se* mais peu utiles à toute modélisation.

Enfin, les logiques configurationnelles permettant de saisir l'hétérogénéité des effets individuels de la répression doivent se lire en lien avec les niveaux articulés des contextes et des logiques organisationnelles. Premièrement, les conduites face à la répression doivent être rapportées à la manière dont, dans un espace et une conjoncture donnés, celle-ci est perçue (notamment en référence à la mémoire des événements passés), mais aussi à la valorisation de tel ou tel mode de réponse à la répression dans telle ou telle région de l'espace social (telles les conduites d'honneur et de vengeance), en lien avec la manière dont les individus sont diversement pris dans des liens préexistants (confréries, guildes, clans, réseaux communautaires). Deuxièmement, au niveau méso des organisations, il faut d'abord être attentif

1. R. Bertrand, « "Plus près d'Allah". L'itinéraire social et idéologique d'Imam Samudra, terroriste et militant islamiste indonésien », dans A. Collovald, B. Gaïti (dir.), *La démocratie aux extrêmes*, Paris, La Dispute, 2006, p. 201-222 ; L. Gayer, « Le parcours du combattant : une approche biographique des militants sikhs du Khalistan », *Questions de recherche du CERI*, 28, 2009, <<http://www.ceri-sciences-po.org/publica/question/qdr28.pdf>> ; I. Sommier, « Une expérience "incommunicable" ? Les ex-militants d'extrême gauche français et italiens », dans O. Fillieule (ed.), *Le désengagement militant*, op. cit., p. 171-188 ; et *La violence révolutionnaire*, op. cit. ; A. Collovald, B. Gaïti, « Questions sur une radicalisation politique », dans A. Collovald, B. Gaïti (dir.), *La démocratie aux extrêmes*, *ibid.*, p. 19-45 ; T. Björge, J. Horgan, (eds), *Leaving Terrorism Behind...*, op. cit. ; J. Horgan, *Walking Away from Terrorism*, op. cit. ; A. Blom, « Les "martyrs" jihadistes veulent-ils forcément mourir ? Une approche émique de la radicalisation autosacrificielle au Pakistan », *Revue française de science politique*, 61 (5), octobre 2011, p. 867-891.

2. J. Elster, *Le désintéressement. Traité critique de l'homme économique*, Paris, Seuil, 2009.

à la transformation de l'offre d'engagement sous l'effet de la répression (disparition, dissolution, passage à la clandestinité, ou au contraire montée en puissance et recrutement massif), en gardant à l'esprit que cette offre renvoie aussi à la manière dont les groupements sollicitent ou découragent les engagements au moyen de leur image publique et d'un ensemble d'outils de sélection constituant autant de barrières à l'entrée ou de filtres propres à orienter qui vers la sortie, qui vers tels ou tels rôles plutôt que tels autres. Il faut ensuite s'attacher à rapporter les conduites individuelles aux modalités des socialisations organisationnelles, « c'est-à-dire les effets socialisateurs multiples de la militance, lesquels sont en partie déterminés par les règles et modes de fonctionnement des organisations, entendues comme univers de contrainte (statuts, activités proposées ou réservées, *leadership*, etc.) »¹. Dans ce qui suit, et sans prétendre à l'exhaustivité, nous listons quelques mécanismes propres à mieux saisir les effets individuels de la répression.

Parcours individuels et répression

L'on trouve dans la littérature des notations éparses sur les effets différenciés de la répression sur les parcours individuels, en fonction de critères sociobiologiques. En tout premier lieu, ce sont les différences d'appartenances sociales et les possibles latéraux qu'elles autorisent qui sont mentionnés. Combes² montre ainsi comment, au Mexique, si les élites et les classes moyennes ont toujours la possibilité de quitter les foyers de répression, il en est rarement de même pour les plus démunis socialement qui, une fois identifiés et visés par la répression, n'ont bien souvent d'autre échappatoire que la radicalisation ou l'*exit*. Plus généralement, les niveaux d'éducation, le niveau de chômage ou d'insertion professionnelle sont parfois mobilisés comme facteurs explicatifs d'une frustration propice à la radicalisation, même si les résultats sur ce plan sont sérieusement nuancés par plusieurs enquêtes qui montrent que les niveaux de frustration relative sont finalement peu corrélés aux trajectoires de radicalisation³. Sur un autre plan, celui des appartenances de sexe, et à partir du constat que la répression prend souvent des formes différentes selon qu'elle s'abat sur les hommes ou les femmes, certains travaux insistent sur la détermination genrée des modes de réponse à la répression. Ainsi, il semble que si les mouvements de mères de disparu-e-s ont réussi à se développer en Amérique latine, c'est d'abord parce que ceux-ci étaient perçus par les autorités comme ne pouvant menacer le pouvoir. Le cas des Mères de la place de Mai, en Argentine, semble à cet égard paradigmatique⁴. Lorsque des femmes commencèrent, en avril 1977, à organiser des manifestations interdites pour protester contre la « disparition » de leurs enfants, de leurs maris ou de leurs ami-e-s, la réaction du gouvernement fut d'abord de traiter ces femmes de folles, se contentant de quelques arrestations, traitement particulièrement modéré comparé aux tortures et assassinats alors si fréquents⁵.

1. O. Fillieule, « Disengagement from Radical Organizations... », cité.

2. H. Combes, « Gestion des manifestations dans le Mexique des années 1990 », cité, p. 229-256.

3. Par exemple sur les Jihadistes pakistanais : C. Fair, « Who are Pakistan's Militants and their Families ? », *Terrorism and Political Violence*, 20 (1), 2008, p. 49-65 ; V. Asel, C. Fair, S. Shellman, « Consenting to a Child's Decision to Join a Jihad : Insights From a Survey of Militant Families in Pakistan », *Studies in Conflict and Terrorism*, 31 (1), 2008, p. 973-994.

4. J. Simpson, J. Bennett, *The disappeared*, Londres, Robson Books, 1985 ; M. Agosin, *The Mothers of Plaza de Mayo*, Trenton, The Red Sea Press, 1990 ; M. Guzman Bouvard, *Revolutionizing Motherhood. The Mothers of the Plaza de Mayo*, Wilmonington, Scholarly Resources Inc, 1994.

5. Toutefois, si à l'évidence, le niveau de répression enduré par les mouvements de « mères » s'explique largement par des stéréotypes de genre, le recours à ce mode d'action ne se réduit évidemment pas à une stratégie délibérée de minimisation des risques et des coûts. C'est ce que souligne Charles Payne de son côté à propos

Les résultats sont plus systématiques sur le poids des réseaux préexistants. L'existence de groupes et de réseaux structurés préalablement au déclenchement de la répression semble favoriser dans la plupart des cas les trajectoires de radicalisation et rendre plus difficiles le retrait et la défection¹. Ainsi, dans le Cône Sud (Argentine, Chili, Uruguay), Loveman insiste sur l'importance des réseaux militants antérieurs à l'arrivée des régimes autoritaires pour expliquer l'émergence – ou non – d'organisations de défense des droits de l'homme². De leur côté, Opp et Roehl, dans une étude sur les mouvements antinucléaires en Allemagne, montrent que si la répression a bien un effet négatif sur la mobilisation de la population, elle favorise cependant le développement de micromobilisations par les personnes liées préalablement aux réseaux sociaux des militants réprimés³. Enfin, et là de manière particulièrement probante, dans les sociétés où les solidarités de clan ou de caste sont fortement ancrées, la répression entraîne généralement des phénomènes de « *bloc recruitment* », tout à la fois en offrant les moyens matériels du passage à l'acte (apprentissage de la violence, lignes de conduite, armements) et en réduisant drastiquement le champ du pensable. Grojean et Dorronsoro⁴ l'illustrent bien dans le cas du PKK ou du Hezbollah kurde, organisations au sein desquelles les trajectoires d'engagement se font par bloc, mobilisant des fratries entières originaires des mêmes villages et des mêmes associations, sur un mode pas très éloigné de celui dont Dorronsoro⁵ avait déjà rendu compte à propos de l'Afghanistan et du rôle des *qawm*.

Plus précisément, il semble que le poids des réseaux sociaux préexistants varie en fonction du caractère ciblé ou indiscriminé de la répression⁶. Lorsque les *leaders* d'un mouvement et les militants les plus actifs en sont la cible, la démobilisation des militants les plus occasionnels et des simples sympathisants est plus probable. En revanche, lorsque la répression s'abat de manière indiscriminée sur les militants, les sympathisants, voire les populations suspectées de les soutenir, l'extension de la mobilisation est probable, de même que la radicalisation. Ce qu'illustrent bien les cas de la France, dont la politique de « responsabilité collective » face au FLN aura sans doute beaucoup joué dans l'engagement de larges secteurs de la population dans la guerre, ou plus récemment de l'Algérie face aux mouvements islamistes⁷.

Il faut également prêter attention à l'existence et à la succession de « microcohortes »⁸ de militants qui entrent et éventuellement sortent des organisations à différentes étapes des politiques répressives. Une bonne partie de la littérature sur les trajectoires de radicalisation

du traitement « adouci » des femmes afro-américaines dans le mouvement des droits civiques. Selon lui, si les femmes sont soumises à des formes d'oppression qui leur sont propres, en même temps, très peu d'entre elles furent lynchées dans le sud et elles furent moins souvent la cible de violences directes de la part de la police après la radicalisation post-1966. Payne nuance toutefois son point de vue en montrant que la dimension de « race » vient largement atténuer la modération de la violence faite aux femmes.

1. K. D. Opp, P. Voss, C. Gern, *Origins of a Spontaneous Revolution : East Germany, 1989*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1995 ; H. Flam, « Standard Deliberative and Decision-Making Settings », dans H. Flam (ed.), *States and Anti-Nuclear Movements*, Edimbourg, Edimburgh University Press, 1994, p. 299-328 ; H. Johnston, « "Let's get small"... », art. cité, p. 195-212.
2. M. Loveman, « High-Risk Collective Action... », art. cité, p. 477-525.
3. K. D. Opp, W. Roehl, « Repression, Micromobilization, and Political Protest ».
4. O. Grojean, G. Dorronsoro, « Engagement militant et phénomènes de radicalisation chez les kurdes de Turquie », *ejts.org*, 2004, <<http://ejts.revues.org/index198.html>>.
5. G. Dorronsoro, *La révolution afghane*, Paris, Khartala, 2001.
6. T. D. Mason, D. A. Krane, « The Political Economy of Death Squads : Toward a Theory of the Impact of State-Sanctioned Terror », *International Studies Quarterly*, 33, 1989, p. 175-198.
7. M. Hafez, *Why Muslims Rebel...*, op. cit., p. 82.
8. N. Whittier, « Political Generations, Micro Cohorts and the Transformation of Social Movements », *American Sociological Review*, 62 (5), 1997, p. 760-778.

des mouvements révolutionnaires dans les années 1970 sous l'effet de la répression souligne que la radicalisation aura touché plus aisément ceux qui n'ont pas connu la phase initiale mais ont rejoint le mouvement après, au sommet du cycle de la mobilisation, ce que semble corroborer une élévation des niveaux de violence avec les deuxième, voire troisième générations militantes¹. Les raisons en sont multiples. L'on mentionnera tout particulièrement ici les travaux de Steinhoff et Zwerman qui montrent que, tant au Japon qu'aux USA, les premières générations de militants se retirent pour la plupart, à partir du moment où la répression provoque le basculement dans la clandestinité et la lutte armée, et sont remplacées par d'autres, plus jeunes et dont les propriétés diffèrent. Aux USA, la seconde cohorte comprend plus d'Afro-Américains, une part significative de jeunes issus des milieux populaires et de diverses minorités, recrutés dans des collèges publics et communautaires, des organisations de lutte contre la pauvreté, et des gangs. Au Japon, si le mouvement commence avec les élites universitaires, son extension se fait en direction des jeunes travailleurs, de marginaux et des résidents coréens nés au Japon, dénués de droits civiques. Pour les deux auteures, ces différences sociales auront sans doute constitué un facteur explicatif de la radicalisation.

Plus généralement, ce point indique bien que, contre toute vision homogénéisante des collectifs, il est nécessaire de porter attention à deux dimensions intriquées pour comprendre la diversité au sein d'un même groupement des effets individuels de la répression : d'une part, la succession de générations militantes place au centre de l'analyse les dynamiques internes de recrutement et de sélection, les transformations des identités collectives et les changements organisationnels et idéologiques qui en découlent² ; d'autre part, ces flux militants doivent être liés au temps historique de la succession des événements répressifs. Des épisodes traumatiques comme l'assassinat de Fred Hampton et Mark Clark par la police à Chicago en décembre 1969, ou encore la « bataille de Valle Giulia » à Rome le 1^{er} mars 1967, constituent des événements socialisateurs dont le poids et les conséquences individuelles dépendent en effet des socialisations antérieures et de l'appartenance à telle ou telle génération militante. Aussi bien, les formes spécifiques prises par la répression à l'encontre d'une cohorte donnée produisent toute une série d'effets socialisateurs qui sont justement au fondement de phénomènes de génération. Ainsi en est-il de l'expérience de la prison et de la torture dont de nombreux analystes soulignent l'importance cruciale comme lieu de gestation, de socialisation intense, voire de redéfinition des identités³.

Enfin, l'importance de la succession des générations militantes pour comprendre les effets de la répression tient également aux questions de la transmission de la mémoire des luttes, laquelle peut être rompue et faciliter le désengagement lorsque la répression décime toute une génération, comme le montre Bennani-Chraïbi⁴ à propos de la disparition des militants de gauche et d'extrême gauche des campus marocains dans les années 1970.

1. D. Della Porta, *Social Movements...*, op. cit. ; I. Sommier, *La violence révolutionnaire*, op. cit.

2. O. Fillieule, « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », *Revue française de science politique*, 51 (1-2), février-avril 2001, p. 199-215, dont p. 209.

3. G. Kepel, *Exils et Royaumes*, Paris, Presses de Sciences Po, 1994, sur l'Égypte ; L. Bucaille, *Génération Intifada*, Paris, Hachette, 1996, sur la Palestine ; L. Martinez, *The Algerian Civil War...*, op. cit., sur l'Algérie ; P. Haenni, « Banlieues indociles. Sur la politisation des quartiers périphériques du Caire », thèse de doctorat, Paris, Institut d'études politiques, 2001, sur l'Égypte ; P. Larzillière, « Tchétchénie : le djihad reterritorialisé », *Critique internationale*, 20, 2003, p. 151-164, sur la Tchétchénie ; R. Bertrand, « "Plus près d'Allah"... », cité, p. 201-222, sur l'Indonésie.

4. M. Bennani-Chraïbi, « Parcours, cercles et médiations à Casablanca : tous les chemins mènent à l'action associative de quartier », dans M. Bennani-Chraïbi, O. Fillieule (dir.), *Résistances...*, op. cit., p. 293-352.

La référence aux expériences socialisatrices de la prison nous ramène pour terminer au poids des institutions sur les trajectoires individuelles. À ce titre, le façonnage par les organisations militantes, tout particulièrement en contexte de répression, est d'une importance cruciale. Cette socialisation secondaire peut parfois prendre la forme d'inculcations *explicites*, dont le but est d'homogénéiser les catégories de pensée des militants et leur façon d'agir au sein et au nom de l'organisation, mais qui, la plupart du temps, renvoient à un « sens pratique » qui opère en dehors de la conscience connaissante¹. Si, pour reprendre Gerth et Wright Mills, « les institutions impriment leur marque sur l'individu, modifiant sa conduite externe aussi bien que sa vie intérieure »², il faut donc s'intéresser à la fois au contenu et aux modalités du processus de socialisation institutionnelle, que l'on peut décomposer en deux éléments³ : l'acquisition de ressources (savoir-faire et savoir-être) d'une part, évidemment variables en fonction des capitaux détenus par ailleurs et antérieurement à l'engagement ; l'acquisition d'une idéologie d'autre part. Enfin, considérer la redistribution plus ou moins profonde des réseaux de sociabilité, dans la sphère militante comme dans les autres sous-mondes sociaux, implique un travail sur les identités individuelles et collectives.

Ici les travaux de psychologie sociale sont précieux pour comprendre les mécanismes de l'attachement à un groupe et, partant, le maintien de la fidélité à une cause face à la répression. Le maintien de l'attachement repose sur les deux mécanismes du sacrifice et de l'investissement : plus il a fallu faire de sacrifice pour entrer dans un groupe et s'y maintenir, plus le coût de la défection est élevé. Le coût de l'activisme en détermine en quelque sorte le prix. Cela signifie que plus les efforts ont été intenses, plus il est difficile de reconnaître la futilité de ces efforts. La notion d'investissement, quant à elle, renvoie à l'existence d'alternatives. Plus les individus sont pris dans un système qui est le seul à distribuer les récompenses et les coûts, plus ils restent engagés. L'attachement permet de construire de la cohésion. Celle-ci, définie comme l'ensemble des liens affectifs entre les individus, repose sur les deux mécanismes de la renonciation et de la communion⁴. La renonciation désigne le retrait de toute relation sociale en dehors du groupe. La communion marque toutes les manières de renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté soudée par la mise en œuvre d'une dialectique unanimité-exclusion. L'assurance de la cohésion passe aussi par des moyens et des techniques de contrôle, des plus douces aux plus radicales, comme la mortification et le renoncement. La mortification renvoie à la renonciation à ses désirs et à ses intérêts, à l'abandon de l'identité privée au profit d'une identification au groupe. Le renoncement renvoie de son côté au dévouement sans condition à une autorité, à l'intériorisation par les membres de ce que dit et de ce que veut le groupe. Plus les organisations sont exclusives, plus ces mécanismes de l'attachement ont des chances de peser sur les individus et de provoquer des phénomènes de conversion ou d'alternation, au sens où l'entendent Berger et Luckman⁵.

1. P. Bourdieu, *Le sens pratique*, Paris, Minuit, 1980.

2. H. Gerth, C. Wright Mills, *Character and Social Structure. The Psychology of Social Institutions*, Londres, Routledge & Kegan Paul, 1954, p. 173.

3. O. Fillieule, B. Pudal, « Sociologie du militantisme », dans O. Fillieule, É. Agrikoliansky, I. Sommier (dir.), *Penser les mouvements sociaux...*, op. cit., p. 163-184 ; O. Fillieule, « Some Elements of an Interactionist Approach to Political Disengagement », art. cité.

4. R. M. Kanter, *Commitment and Community. Communes and Utopias in Sociological Perspective*, Cambridge, Harvard University Press, 1972.

5. P. L. Berger, T. Luckmann, *The Social Construction of Reality. A Treatise in the Sociology of Knowledge*, New York, Anchor Books, 1966.

Or, il se trouve que la r  pression encourage m  caniquement le d  veloppement des organisations exclusives. Face au risque d'infiltration, d'arrestation et de d  mant  lement des r  seaux militants, les organisations se coupent progressivement du monde ext  rieur et se dotent de mod  les de conduite stricts, lesquels d  bouchent bien souvent sur un isolement propice    la construction de communaut  s   motionnelles soud  es¹.

Cette derni  re remarque souligne encore combien, pour comprendre les effets individuels de la r  pression, il est n  cessaire de tenir ensemble les niveaux contextuel, organisationnel et individuel.

— **H  l  ne Combes et Olivier Fillieule** —

Charg  e de recherche au CNRS, rattach  e au CERI, Sciences Po Paris, **H  l  ne Combes** est notamment l'auteure de « Faire parti. Trajectoires de gauche au Mexique », Paris, Karthala, 2011. Elle a coordonn   r  cemment, avec des coll  gues, plusieurs num  ros de revue : « Enqu  ter dans les partis politiques », *RIPC*, 17 (4), 2010 ; « Observer les mobilisations », *Politix*, 93, 2011 ; « El clientelismo en debate », *Desacatos*, 36, 2011 (<<http://www.ciesas.edu.mx/desacatos/ini.html>>). Elle est en charge, avec Julien Fretel, de l'animation du Groupe d'  tudes des organisations et partis politiques (GEOPP) de l'Association fran  aise de science politique (Sciences Po Paris-CERI, 56 rue Jacob, 75006 Paris <combes@ceri-sciences-po.org>).

Directeur de recherche CNRS, **Olivier Fillieule** est professeur de sociologie politique    l'Universit   de Lausanne et membre du CRAPUL (Centre de recherche sur l'action politique de l'Universit   de Lausanne). La liste de ses activit  s de recherche et de ses publications est disponible sur son site personnel : <<http://people.unil.ch/olivierfillieule/>> (Universit   de Lausanne, IEPI, Anthropole, 1015 Lausanne, Suisse <olivier.fillieule@unil.ch>).

1. M. Crenshaw, « How Terrorism Declines », *Terrorism and Political Violence*, 3 (1), 1991, p. 69-87 ; W. Laqueur, *The Age of Terrorism*, Boston, Little Brown, 1987 ; D. Della Porta, *Social Movements...*, *op. cit.*